



ANALYSE DE LA PLACE DES BANQUES SUR LE MARCHÉ DES TITRES PUBLICS DE L'UMOA

AVIS D'EXPERT :

Mohamed DIA, Spécialiste en banque
*La place des banques au niveau du
financement des Etats*

TRIBUNE DU MARCHÉ :

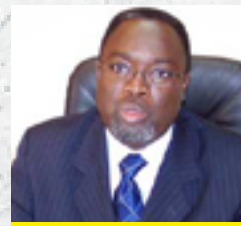
Roland YAGO, CEO AG Ratings
*Importance de la notation financière
des Etats de l'Union en monnaie locale*

ANALYSE DU MOMENT :

*La contribution des banques au
financement des économies de la
zone UMOA à travers le MTP*



**ESSI MAHEVA
AHLIJAH EPSE ATSU**
DFC GTA ASSURANCES VIE



ALEXIS LOURGO
Directeur Général SBIF



DAOUDA COULIBALY
Directeur Général Adjoint
Groupe Attijariwafa Bank



**JEAN-MARIE
KOMPAORE**
Directeur Général Adjoint
CBI-BENIN



HASSAN BALEIDA
Directeur Général
Capital Finance



ROLAND YAGO
Chief Executive Officer
AG Ratings



CELESTIN SANON
Directeur Général
Trésor du Burkina



MOHAMED DIA
Spécialiste de la banque



MEISSA LO
Expert financier en trading et
gestion d'actifs



ÉDITORIAL

page 4

FLASH TRIMESTRIEL

page 6

ANALYSE DU MOMENT

page 8

ÉCHO DU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

page 19

PERSPECTIVES DU MTP

page 57

AVIS D'EXPERT

page 58

TRIBUNE DU MARCHÉ

page 60

L'ACTUALITÉ DE UT

page 65



EDITORIAL

FAREWELL

Les aurevoirs sont souvent difficiles mais font également partie du cours normal d'une vie professionnelle. A l'heure de mon départ de UMOA-Titres comme beaucoup d'entre vous le savent déjà, je souhaitais vous dire au revoir mais également partager avec vous ces quelques mots.

Des mots simples mais essentiels avant de fermer pour de bon l'une des pages les plus excitantes de ma carrière professionnelle. Je quitte officiellement le poste de Directeur de UMOA-Titres pour d'autres défis, le cœur lourd et rempli de tristesse mais aussi d'un sentiment de fierté pour tout ce que nous avons accompli ensemble au cours de ces dernières années.

L'aventure UMOA-Titres a été stimulante, enrichissante, remplie de défis et d'enseignements. Elle a commencé il y'a 9 ans de cela, exactement le 3 septembre 2013. Ce qui était pour moi, au début, un simple travail et un retour au bercail s'est révélé être une passion, une nouvelle vie ; je dirai même l'œuvre d'une vie. J'ai compris que l'idée de création de cette Institution puisait son origine dans les attentes de nos Etats ainsi que le besoin criard de notre zone de disposer d'un marché financier dynamique qui s'appuierait sur un Marché des Titres Publics (MTP). Mais également qu'au-delà de la possibilité d'offrir des solutions de financement aux Etats, on traitait là de souveraineté financière et d'indépendance dans un monde où le pouvoir est souvent financier.

Cette vision est celle d'une zone UMOA disposant de ses propres leviers de financement

souverain, une UMOA ambitieuse et innovante avec une industrie financière capable de répondre aux aspirations de ses États et de ses peuples.

Dans cette optique, le Marché des Titres Publics a connu un développement remarquable au cours de ces dernières années en lien avec les initiatives mises en place par UMOA-Titres et l'adoption progressive de règles de bonnes pratiques en matière d'émission et de gestion de titres de dette par les Etats de l'Union mais aussi grâce à la naissance d'une nouvelle génération d'acteurs définitivement résolus à bâtir un marché de la dette souveraine conforme aux standards internationaux.

C'est cet écosystème qui a porté haut les principes de marchés pour mieux servir nos États. C'est ensemble que nous avons procéder :

- au renforcement de la transparence du marché à travers l'amélioration de l'information à destination des investisseurs par le biais de la publication régulière des notes d'information des émetteurs, la publication régulière des opérations sur le marché secondaire et des courbes des taux de chacun des Etats de la zone UMOA ;
- à la standardisation des titres publics ;
- à la mise en place d'un mécanisme de certification financière CISI-UMOA ;
- à la diversification de la base des investisseurs et des modes d'émission et de produits.

Au-delà du niveau record de mobilisation des ressources levées sur le MTP, la réduction du

coût de ces ressources et l'allongement des maturités des titres publics émis, nous avons su mettre en place les bases d'un véritable marché avec ses codes, ses habitudes et ses valeurs.

Beaucoup de travail a été abattu, des plafonds de verre ont été franchis, mais l'œuvre est à parfaire. Nous ne devons pas tomber dans l'autosatisfaction. Nous devons rester vigilants quant à notre objectif car il reste encore beaucoup de chemin à parcourir à savoir l'établissement d'un Marché des Titres Publics totalement intégré et répondant à l'ensemble des standards internationaux.

C'est la principale raison pour laquelle, il faut passer le témoin à d'autres pour permettre l'émergence de nouvelles idées, l'explosion de nouvelles énergies pour consolider la place de notre marché sous régional et en faire un marché de référence au-delà de nos frontières aux yeux de l'ensemble des investisseurs de la planète finance.

Avec l'équipe de UMOA-Titres et l'ensemble des acteurs du marché, nous avons posé les jalons d'un marché, d'une industrie. Nous avons porté haut les valeurs de notre institution que sont la Responsabilité, l'Excellence, la Probité et l'Innovation mais bon nombre de projets restent à être finalisés et au premier rang desquels :

- l'approfondissement du marché
- et la dynamisation du marché secondaire.

Et tout cela sans sacrifier ces valeurs qui nous ont permis d'atteindre le niveau où nous sommes.

A ce stade, il ne me reste plus qu'à remercier chacun d'entre vous avec la plus grande des sincérités. Chacun à différents niveaux, m'avez appris quelque chose sur ma personne, sur notre marché et surtout vous avez tous contribué aux réalisations qui ont été les nôtres.

Un merci tout particulier au Conseil d'Orientation de UMOA-Titres, pour sa constante confiance placée en ma personne, son soutien au quotidien dans la gestion de l'Institution et dans la mise en place des réformes dont certaines ont nécessité des batailles épiques et en particulier à son ex-Président M. Tiemoko Meyliet KONE à qui l'institution doit beaucoup et qui en est le véritable inspirateur.

Un grand merci à toute l'équipe de UMOA-Titres pour avoir été les véritables acteurs de la mise en œuvre de cette vision et pour avoir su constamment se dépasser et donner de leurs personnes pour l'atteinte des performances enregistrées par l'Institution. Je voudrais par ces mots rendre hommage à chacun d'entre eux.

Enfin, je remercie tous les acteurs du marché, investisseurs, partenaires de UMOA-Titres qui ont toujours répondu présent et qui contribuent tous les jours à impulser le développement de notre marché de la dette souveraine.

A tous, vous constituez une pierre de l'édifice de l'UMOA de demain que nous souhaitons construire.

Bonne continuation à vous, au plaisir de nous revoir.

Adrien DIOUF
Directeur de UMOA-Titres
(09/2013 à 05/2022)

FLASH TRIMESTRIEL

Les Etats ont mobilisé 1 377 milliards de FCFA au premier trimestre 2022

C'est sur les chapeaux de roue qu'a démarré le premier trimestre 2022 s'agissant de la mobilisation des ressources sur le Marché régional des Titres Publics de l'UMOA. Alors que le dernier trimestre 2021 s'était achevé avec un total de 834 milliards de FCFA de ressources levées par l'ensemble des Etats de l'Union, c'est une enveloppe de 1 377,45 milliards de FCFA qui a été collectée entre janvier et mars 2022 par les Trésors publics des Etats de la zone UMOA.

Sur cette période, la Côte d'Ivoire a repris sa position de leader en matière de mobilisation des ressources sur le MTP que lui avait ravie le Burkina au dernier trimestre 2021. Avec 470,15 milliards de FCFA collectés, la Côte d'Ivoire détient en effet 34% de l'ensemble des ressources mobilisées par les Etats au premier trimestre 2022.

La Côte d'Ivoire est suivie du Sénégal (240 milliards levés, soit 17% du volume total mobilisé sur la période), du Burkina (216,54 milliards FCFA soit 16%), du Niger (192,50 milliards soit 14%) et du Togo (159 milliards représentant 11%). Le Bénin, qui s'était focalisé sur les Eurobonds au second semestre 2021 au détriment du marché financier régional, a refait surface au premier trimestre

2022 sur le MTP. Le pays y a levé 77 milliards de FCFA représentant 6% des ressources mobilisées par les Etats. Comme souvent, la Guinée-Bissau ferme ce classement, avec 21,76 milliards de FCFA obtenus des investisseurs, soit 2%.

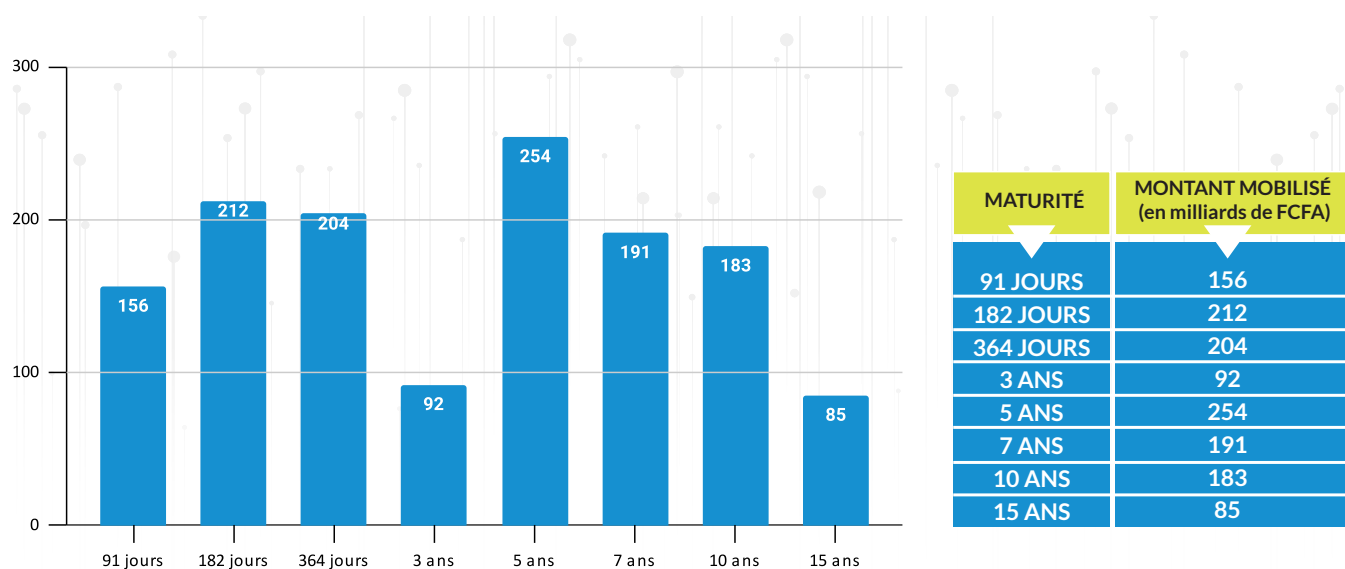
Pas de grosse révolution donc, s'agissant du classement où le traditionnel Top 3 (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina) est bien en place. Sur le plan des maturités en revanche, c'est une évolution plutôt heureuse qui se dessine et devrait, si elle se poursuivait, contribuer à une meilleure attractivité du MTP de l'UMOA. En effet, sur un total de 1 377,45 milliards de FCFA levés, 805 milliards l'ont été sur des maturités plus ou moins longues, allant de 3 ans à 15 ans. Ce qui représente 59% du volume total mobilisé. Dans le détail, les maturités à 5 ans mènent la course en tête avec 19% des montants levés, celles à 7 ans représentent 14%, celles à 10 ans, 13%. Les maturités à 3 ans pointent à 7% quand celles à 15 ans, elles représentent 6%.

Cet appétit des investisseurs pour les ressources longues va-t-il se poursuivre au cours de l'année ? Les prochains trimestres nous situeront.

Volume total mobilisé par émetteur

Emetteur	Montant total mobilisé (en milliards de FCFA)
Bénin	77,00
Burkina	216,54
Côte d'Ivoire	470,15
Guinée-Bissau	21,76
Mali	0,00
Niger	192,50
Sénégal	240,00
Togo	159,50
UMOA	1 377,45

Réalisations du trimestre 1 - 2022 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



ANALYSE DU MOMENT

La contribution des banques au financement des économies de la zone UEMOA à travers le Marché des Titres Publics

La suppression des avances statutaires de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) aux Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a consacré la création du Marché des Titres Publics (MTP). Acteurs majeurs du MTP dès sa création, les banques demeurent les principaux investisseurs de ce marché. Leur participation au marché s'est consolidée au cours de ces deux dernières années en lien avec l'attractivité des titres publics renforcée par la politique accommodante menée par la Banque Centrale. Cette participation a permis de satisfaire les besoins de financement de plus en plus croissants des Etats de l'Union pour la mise en œuvre des programmes nationaux de développement. Les banques devraient continuer de jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la nouvelle phase d'émissions des Obligations de Relance (OdR) et des Bons de Soutien et de Résilience (BSR) organisée par UMOA-Titres. La mise en œuvre de ce programme devrait permettre de consolider la relance économique entamée dans la zone UEMOA en 2021 dans un contexte d'incertitudes sur les perspectives économiques mondiales.

Selon les estimations de la BCEAO, la croissance économique de la zone UEMOA s'est accélérée en 2021 après un ralentissement en 2020 imputable à la COVID-19. Le taux de croissance réel du PIB de la zone est ressorti à 5,5% en 2021 après 1,8% en 2020. Cette dynamique serait maintenue à moyen terme avec une croissance attendue de 6,1% en 2022 et 7,9% en 2023. En revanche, la croissance mondiale devrait ralentir en 2022 en lien avec les tensions géopolitiques et le durcissement de la politique monétaire dans certaines économies en vue de contrer la montée des prix. La zone UEMOA n'est pas épargnée par cette montée des prix. Le taux d'inflation devrait atteindre 4,9% en 2022 après 3,6% un an plus tôt. Toutefois, le taux d'inflation devrait chuter pour se situer à 2,8% en 2023 sous l'hypothèse d'une atténuation des tensions géopolitiques et d'une bonne campagne agricole 2022/2023 dans les pays membres de l'Union.

Cette note analysant la contribution des banques au financement des économies de la zone UEMOA, à travers le MTP, est structurée autour des points suivants :

- Situation économique de la zone UEMOA à court terme ;
- Perspectives économiques de la zone à moyen terme ;
- Contribution des banques dans la couverture des besoins de financement des Etats membres de l'UEMOA sur le MTP.

I. Situation économique de la zone UEMOA à court terme : la croissance s'est consolidée au premier trimestre 2022

Après une accélération au cours de l'année 2021, la croissance de l'activité devrait se consolider au premier trimestre de l'année 2022 dans la zone UEMOA portée par le secteur tertiaire. La dynamique économique entamée dans la zone UEMOA à partir du second semestre 2020 s'est maintenue en 2021. Le taux de croissance réel du PIB trimestriel de l'Union est passé de 1,6% au troisième trimestre 2020 à 2,6% un trimestre plus tard avant d'atteindre 7,3% au deuxième trimestre 2021. Il est estimé à 5,1% au dernier trimestre 2021. L'activité serait dynamique au premier trimestre 2022 en lien avec l'évolution des indicateurs d'activités. Cette dynamique est entretenue par la relance de l'activité dans le secteur des commerces et des services, favorisée par la maîtrise de la crise sanitaire liée à la COVID-19 dans la zone UEMOA.

- Le secteur tertiaire : moteur de la croissance économique des Etats de l'Union

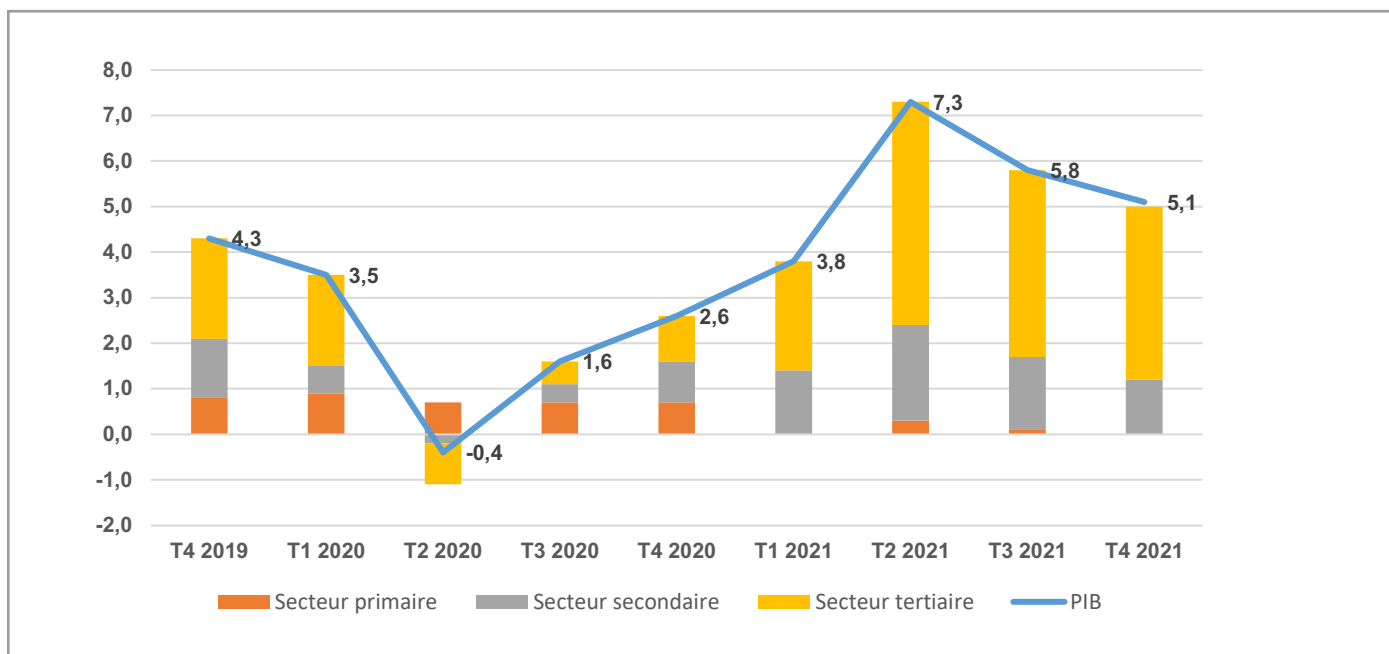
Le secteur tertiaire constitué des activités de commerce et de services contribue à plus de 50,0% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) des économies de la zone UEMOA. Ce secteur a été durement éprouvé par les mesures imposées dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 en 2020. Avec la fermeture des lieux publics et l'isolement des grands centres urbains, ces mesures ont favorisé la baisse de l'activité dans le secteur tertiaire. Dès la mise en place de ces mesures au début de la pandémie dans l'Union, la contribution du secteur tertiaire à la croissance du PIB est ressortie négative à -0,9% au deuxième trimestre 2020 entraînant ainsi une contraction du PIB trimestriel de l'Union de 0,4%.

La maîtrise de la pandémie dans la zone UEMOA suivie de la levée progressive des mesures d'endiguement ont permis de relancer l'activité dans les commerces et les services. Ainsi, la contribution du secteur tertiaire à la croissance du PIB trimestriel est passée de 0,5 point de pourcentage au troisième trimestre 2020 à 1,0 point au trimestre suivant avant d'atteindre 4,9 points au deuxième trimestre 2021. Il est estimé à 3,8 points au quatrième trimestre 2021. Porté par cette dynamique, le PIB trimestriel de la zone UEMOA a rebondi de 1,6% au troisième trimestre 2020 avant de croître de 2,6% au trimestre suivant. Au deuxième trimestre 2021, la progression du PIB trimestriel de l'Union a atteint +7,3%. Il serait de +5,1% au quatrième trimestre 2021.

Avec une contribution de près de 22,0% à la formation du PIB des Etats membres de l'UEMOA, le secteur secondaire a été relativement épargné par les conséquences néfastes de la COVID-19. La contribution du secteur à la croissance du PIB est ressortie négative au deuxième trimestre

2020 à -0,2 point de pourcentage avant d'augmenter progressivement au cours des quatre trimestres suivants pour atteindre 2,1 points de pourcentage un an plus tard. La contribution du secteur à la croissance du PIB trimestriel est ressortie à 1,6 et 1,2 points de pourcentage respectivement au troisième et quatrième trimestre 2021.

Graphique 1 : Contribution à la croissance du PIB, Glissement annuel (en %)



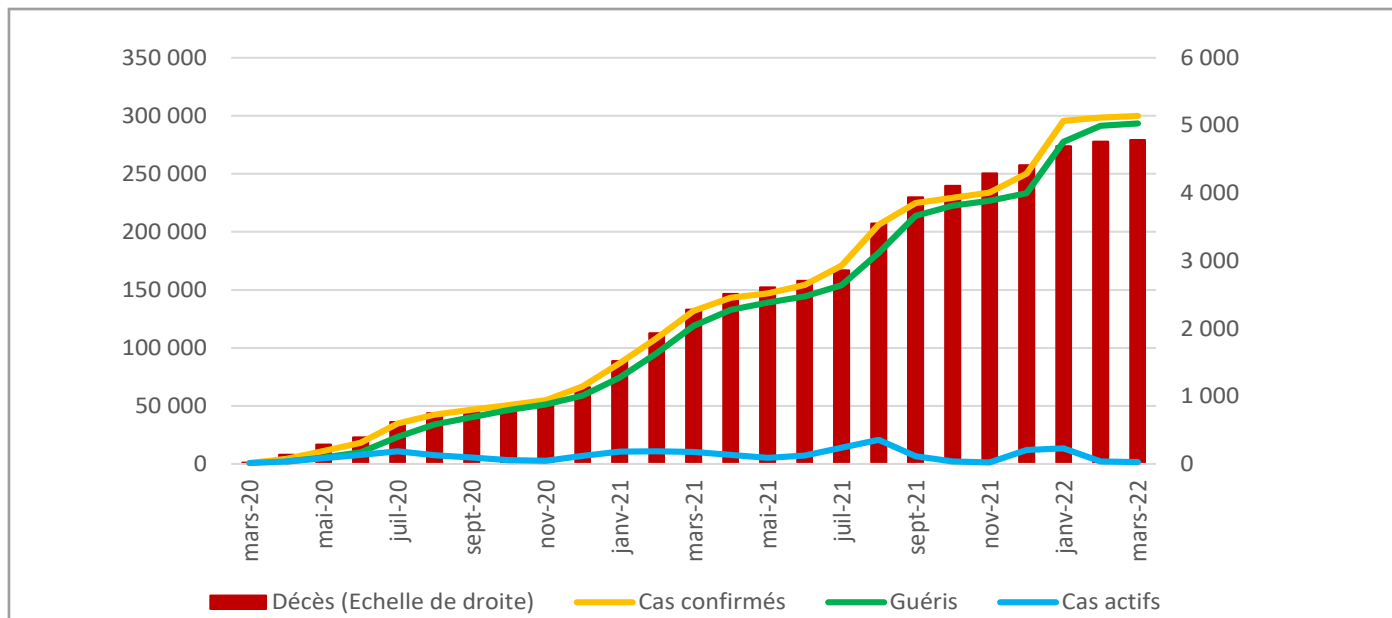
Source : Réalisé à partir des données de la BCEAO

– **L’allègement des mesures de lutte contre la COVID-19 : une mesure favorable à la consolidation de la relance de l’activité économique dans la zone UEMOA**

En dépit de la fermeture des frontières terrestres dans la plupart des Etats membres de l’UEMOA, la maîtrise de l’évolution de la pandémie de la COVID-19 dans la zone UEMOA a permis l’allègement des mesures imposées depuis le début de la pandémie dans la zone. Cet allègement devrait contribuer à la consolidation de la croissance de l’activité notamment dans le secteur tertiaire.

A l’instar des autres régions du monde, l’apparition du variant Omicron a contribué à augmenter le nombre des contaminations dans la zone UEMOA. Toutefois, la crise sanitaire liée à la COVID-19 demeure relativement maîtrisée dans la zone. Au 31 mars 2022, la zone UEMOA comptait près de 299 820 cas confirmés positifs à la COVID-19 pour 4 783 décès soit un taux de mortalité de 1,60%. A la même période, le nombre de cas confirmés positifs était estimé à 488 446 830 dans le monde contre 11 384 880 et 835 727 respectivement en Afrique et dans la zone CEDEAO. Le taux de mortalité lié à la pandémie était estimé à 1,3% dans le monde contre 2,2% en Afrique et 1,4% dans la zone CEDEAO.

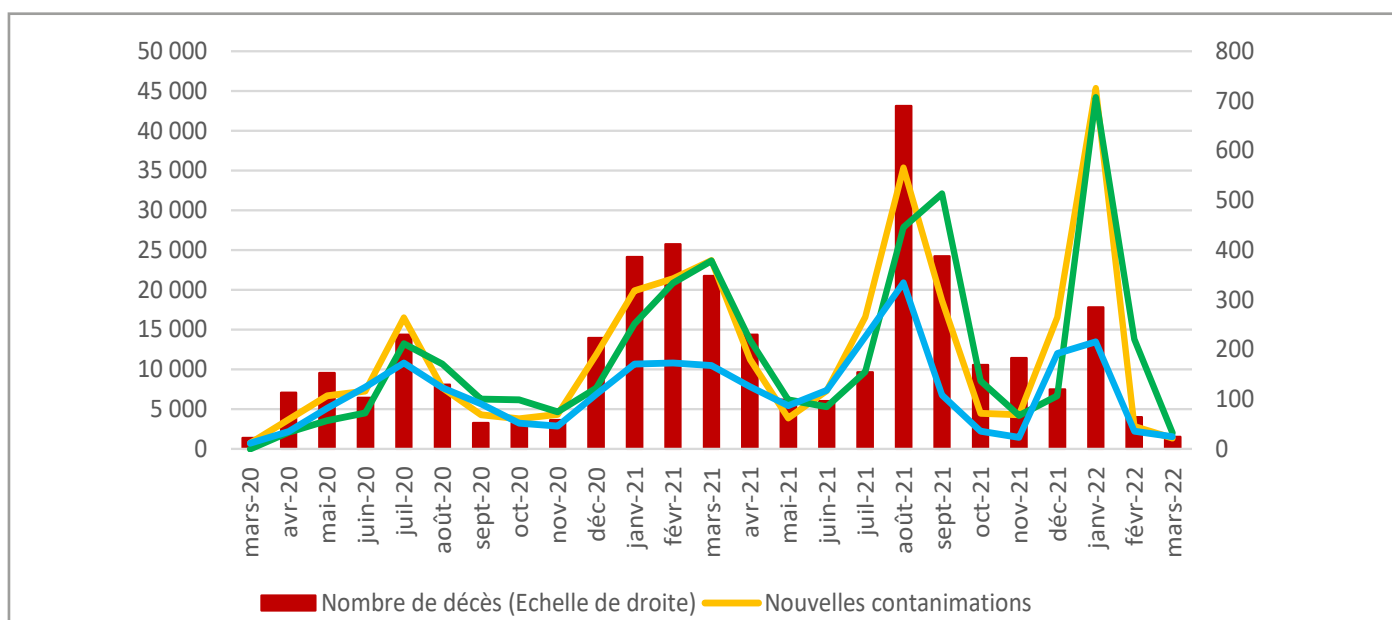
Graphique 2 : Evolution cumulée des cas de COVID-19 dans la zone UEMOA



Source : Réalisé à partir des données de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS)

L'apparition du variant Omicron a contribué à accroître de manière significative le nombre des contaminations qui est passé de 4 299 en novembre 2021 à 16 550 en décembre 2021 avant d'atteindre 45 333 en janvier 2022. Les nouvelles contaminations ont baissé à partir de février 2022 en s'établissant à 2 846 avant de chuter à 1 384 en mars 2022. Cette baisse du nombre de contaminations s'est accompagnée d'une réduction du nombre de décès lié à la maladie.

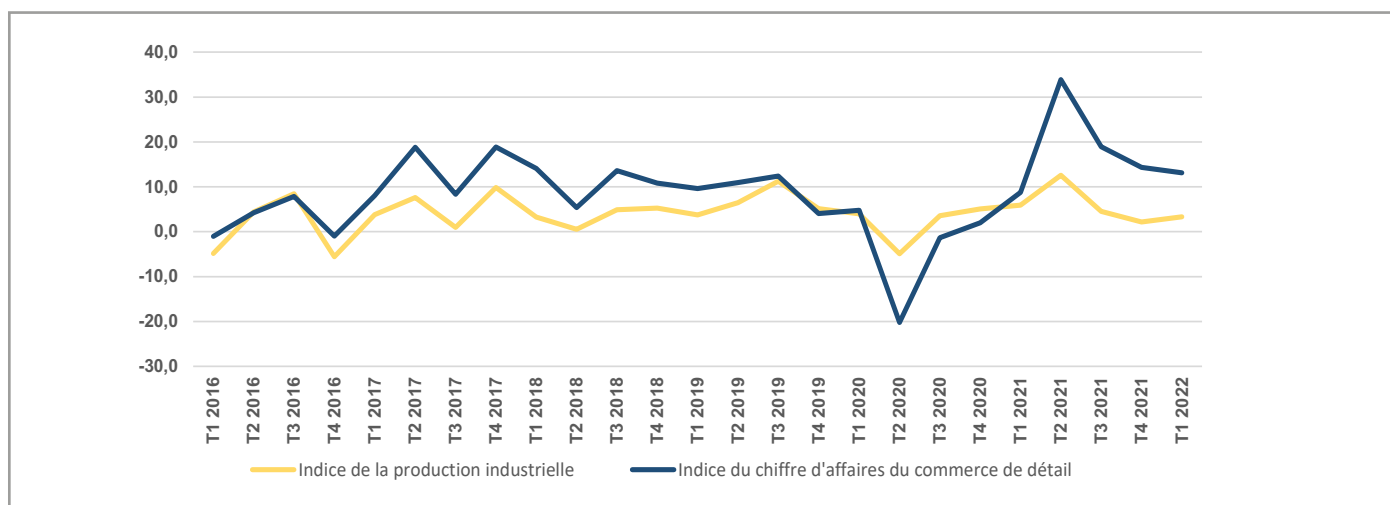
Graphique 3 : Evolution des cas de COVID-19 dans la zone UEMOA (Nombre de cas sur la période)



Source : Réalisé à partir des données de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS)

La COVID-19 a eu pour conséquences la baisse de la production dans le sous-secteur des industries au début de la pandémie dans la zone UEMOA. La reprise de l'activité dans ce sous-secteur est intervenue un trimestre plus tard. Ce qui a limité les conséquences de la COVID-19 dans l'ensemble du secteur secondaire. En revanche, en raison de la nature des mesures d'endiguement, l'impact de la pandémie sur le sous-secteur du commerce a tardé à se dissiper. L'activité dans ce secteur a baissé du deuxième au quatrième trimestre 2020 en rapport avec la chute du chiffre d'affaires du commerce de détail sur le période. L'activité dans le secteur du commerce n'a renoué avec la croissance qu'au premier trimestre 2021 en lien avec l'évolution du chiffre d'affaires dans le commerce de détails.

Graphique 4 : Evolution des indicateurs d'activité dans l'UEMOA (Glissements annuels en pourcentage)



Source : Réalisé à partir des données de la BCEAO

Le chiffre d'affaires dans le commerce de détails, dans la zone UEMOA, a augmenté de 2,8% au premier trimestre 2021 après trois trimestres consécutifs de baisse. Cette augmentation est consécutive à l'allègement des mesures imposées dans des Etats membres de l'Union dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. L'augmentation du chiffre d'affaires dans le commerce de détails a atteint +21,3% au deuxième trimestre 2021. Au premier trimestre 2022, elle est estimée à 9,8%.

Quant à la production industrielle, elle a rebondi de 3,5% au troisième trimestre 2020 après une baisse de 4,9% un trimestre plus tôt. Elle a ensuite progressé de 5,1% au dernier trimestre 2020. Cette dynamique s'est maintenue en 2021. Au premier trimestre 2022, la production industrielle a augmenté de 3,3%.

II. Croissance économique de la zone UEMOA à moyen terme : les perspectives demeurent favorables

La relance de l'activité a été effective dans la zone UEMOA en 2021 après un ralentissement en 2020 imputable à la COVID-19. Le taux de croissance de la zone est estimé à 5,5% en 2021 contre 1,8% et 5,7% respectivement en 2020 et en 2019. Les économies de la zone ont bénéficié d'une conjoncture

internationale favorable en lien avec la hausse des cours des principaux produits exportés consécutive à la reprise de l'économie mondiale. Au niveau régional, la maîtrise de l'évolution de la COVID-19 a incité les Etats à lever progressivement les mesures imposées dans le cadre de la lutte contre la pandémie favorisant ainsi la relance de l'activité dans les secteurs secondaire et tertiaire.

– **Perspectives économiques dans la zone UEMOA : la croissance devrait s'accélérer à moyen terme**

Les perspectives économiques dans la zone UEMOA demeurent favorables. La croissance de la zone devrait s'accélérer passant de 6,1% en 2022 à 7,9% en 2023 portée par les bonnes perspectives des économies des Etats membres. Ces économies devraient profiter:

- ✓ de la poursuite de la mise en œuvre des Programmes nationaux de développement ;
- ✓ des retombées de l'allègement des mesures imposées dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 dans les secteurs secondaires et tertiaires ;
- ✓ de la remontée des cours des principales matières premières exportées soutenue par la relance de l'économie mondiale ;
- ✓ de la perspective de l'augmentation et/ou du début de la production d'hydrocarbures (Gaz, Pétrole) notamment en Côte d'Ivoire, au Niger et au Sénégal.

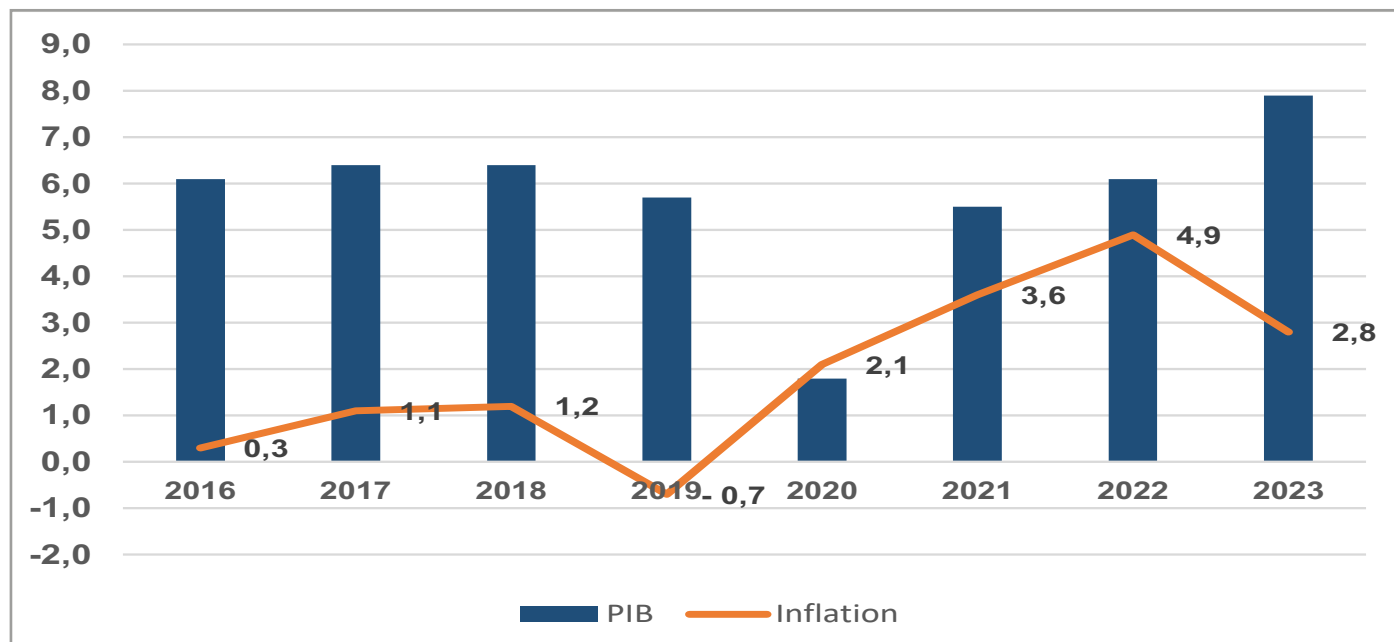
Tableau 1 : Taux de croissance du PIB réel dans la zone UEMOA sur la période 2019-2023 (en %)

	2019	2020	2021	2022	2023
Bénin	6,9	3,8	7,0	6,9	7,4
Burkina Faso	5,7	1,9	6,5	5,3	8,0
Côte d'Ivoire	6,2	2,0	6,5	7,0	7,6
Guinée-Bissau	4,5	1,5	6,3	4,5	5,5
Mali	4,8	-1,2	3,1	3,9	5,7
Niger	5,9	3,6	1,3	6,9	8,5
Sénégal	4,6	1,3	5,0	5,4	11,0
Togo	5,5	1,8	5,3	5,9	6,3
UEMOA	5,7	1,8	5,5	6,1	7,9

Source : BCEAO, Rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA (Mars 2022)

Les tensions inflationnistes devraient persister en 2022. Après avoir atteint 3,6% en 2021, le taux d'inflation se situerait à 4,9% en 2022 selon les projections réalisées par la BCEAO en mars 2022. Toutefois, le taux d'inflation devrait se situer en dessous de la norme communautaire de 3,0% en 2023 à 2,8% sous l'hypothèse du rebond attendu de la campagne agricole 2022/2023 et d'une détente des cours des principaux produits alimentaires importées par les Etats membres de l'UEMOA.

Graphique 5 : Evolution de la croissance et de l'inflation dans l'UEMOA (en %)



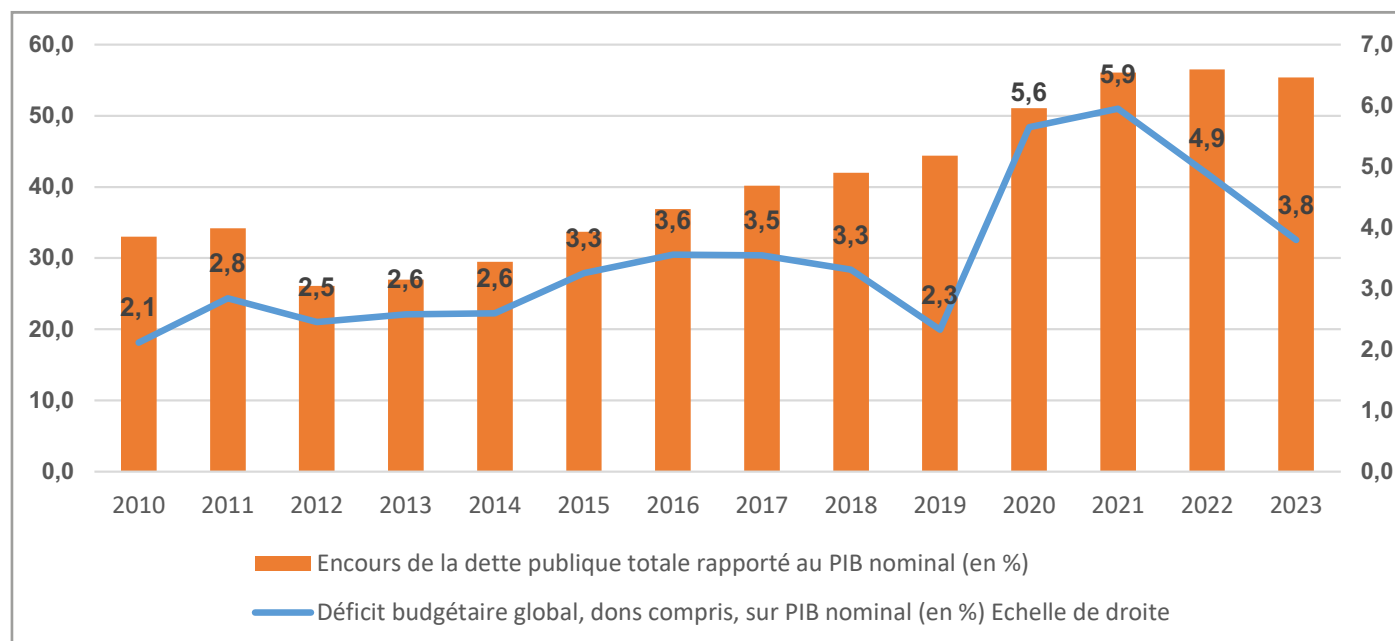
Source : Réalisé à partir des données de la BCEAO

Selon les projections du FMI, la croissance de l'économie mondiale ressortirait à 3,6% en 2022 après 6,1% en 2021. En Afrique subsaharienne, elle se situerait à 3,8% en 2022 contre 4,5% en 2021. Ainsi, la zone UEMOA serait la zone économique la plus dynamique en Afrique subsaharienne en 2022. Les économies de quatre (4) des huit (8) Etats de la zone devraient figurer parmi les dix (10) économies les plus performantes en Afrique subsaharienne en 2022. Selon les projections du FMI, le Niger serait l'économie la plus performante en Afrique subsaharienne en 2022 avec une croissance attendue de 6,9%.

- **Exécution des finances publiques : la consolidation budgétaire devrait faire baisser le taux d'endettement à moyen terme**

Après un bond de 6,9 points de pourcentage en 2020 en raison de l'impact néfaste de la COVID-19 sur les finances publiques, le taux d'endettement de l'Union serait en hausse en 2021 à 54,3% après avoir atteint 51,3% en 2020 en lien avec la hausse du déficit budgétaire. Toutefois, le taux d'endettement devrait amorcer une baisse à partir de 2023 en lien avec la réduction du déficit budgétaire qui devrait représenter 3,8% du PIB en 2023 contre 4,9% et 5,9% du PIB respectivement en 2022 et 2021. Cette réduction serait imputable à la mise en œuvre de réformes visant l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales et la rationalisation des dépenses publiques, notamment les dépenses courantes. Le taux d'endettement devrait baisser à 55,4% en 2023 après avoir atteint 56,5% en 2022.

Graphique 6 : Evolution du déficit budgétaire et du taux d'endettement (en %)



Source : Réalisé à partir des données de la BCEAO et du FMI

III. Contribution des banques dans la couverture des besoins de financement des Etats membres de l'UEMOA sur le MTP

Pour le financement des Programmes Nationaux de Développement (PND), les Etats membres de UEMOA ont de plus en plus recours au marché financier régional. Le volume annuel des montants mobilisés sur ce marché est passé de 4 412,0 milliards de FCFA en 2016 à 7 250,8 en 2020, soit une augmentation de près de 3 000 milliards de FCFA en cinq (5) ans. Cette augmentation est imputable à l'évolution des montants levés sur le Marché des Titres Publics, le marché par adjudication, qui représente plus de 75,0% des montants mobilisés sur le marché financier régional.

Tableau 2 : Montants mobilisés sur le marché régional (en milliards de FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Bons	1 541,0	1 578,2	1 489,4	1 645,1	2 268,1	2 055,9
Obligations	2 871,0	2 121,9	1 788,2	2 783,8	4 982,7	5 212,1
Par adjudication	1 969,7	1 165,1	943,9	1 775,0	3 237,7	3 495,6
Syndications	901,3	956,8	844,3	1 008,8	1 745,0	1 716,5
Total	4 412,0	3 700,1	3 277,6	4 428,9	7 250,8	7 268,0

Source : BCEAO, Rapports sur la politique monétaire

En 2021, le volume des montants mobilisés par les Etats sur le marché financier régional est estimé à 7 268,0 milliards de FCFA dont 5 551,5 milliards de FCFA mobilisés sur le Marché des Titres Publics.

- **Financement des Etats sur le MTP : le stock de la dette levée sur le MTP a connu une progression exceptionnelle au cours des deux dernières années**

En lien avec l'évolution des montants mobilisés sur le marché financier régional, l'encours des titres émis sur ce marché a bondi de près de 6 500 milliards par rapport à 2016 pour atteindre 15 064,6 milliards de FCFA en 2020 avant de s'établir à 16 997,5 milliards de FCFA en 2021. Cet encours représentait 17,2% du PIB de l'Union en 2021 contre 16,6% en 2020 et 11,8% six ans (6) plus tôt. Ce ratio a connu une progression de près d'un (1) point de pourcentage chaque année sur la période 2016-2021.

Tableau 3 : Evolution de l'encours des titres publics émis sur le marché régional (en milliards de FCFA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Encours	6 388,5	8 621,4	9 629,9	9 972,7	10 883,5	15 064,6	16 997,5
(% du PIB)	9,3	11,8	12,4	12,0	12,3	16,6	17,2
Part relative (en %)							
-Bons	20,3	17,5	12,7	11,0	8,2	9,2	7,2
-Obligations	79,7	82,5	87,3	89,0	91,8	90,8	92,8

Source : BCEAO, Rapports sur la politique monétaire

Le stock de la dette levée par les Etats sur le marché financier régional est essentiellement composé des obligations du Trésor. La proportion des bons du Trésor dans ce stock a progressivement baissé passant de 20,3% en 2015 à 9,2% en 2020 avant de chuter à 7,2% en 2021. Cette évolution traduit une préférence des Etats pour les instruments de moyen/long terme au détriment des instruments de court terme en lien avec les objectifs de rallongement des maturités de la dette publique inscrits dans les documents de Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT).

Tableau 4 : Evolution de l'encours des titres publics émis sur le MTP (en milliards de FCFA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Bons	1 319,2	1 480,0	1 223,6	1 092,1	887,6	1 381,6	1 221,3
Obligations	3 320,7	4 717,4	5 285,0	5 208,3	5 721,4	7 333,1	9 604,4
Total	4 639,9	6 197,4	6 508,6	6 300,4	6 608,9	8 714,6	10 825,8

Source : UMOA-Titres

La dynamique du marché financier régional est tirée par les performances réalisées par le Marché des Titres Publics. Les montants mobilisés par les Etats sur ce marché représente trois quarts des financements des Etats sur le marché financier régional. L'encours des titres émis sur le MTP a connu une croissance remarquable depuis 2015 avec la création de UMOA-Titres (UT). Depuis sa création, UT s'est engagée dans des actions visant à favoriser le développement du MTP. Ces actions concernent notamment :

- ✓ le renforcement de la transparence du marché : disponibilité de la notation financière de l'ensemble des émetteurs du MTP sur une échelle régionale ;
- ✓ l'amélioration de l'information à destination des investisseurs : production régulière des notes de présentations des émetteurs ;
- ✓ la standardisation des titres publics : adoption de maturité benchmark, émission de titres in fine ;
- ✓ le renforcement de capacité des acteurs du marché : mise en place du programme de certification financière CISI-UMOA pour la formation des acteurs aux bonnes pratiques des marchés financiers ;
- ✓ les actions de diversification de la base investisseurs.

Dans ce contexte, l'encours des titres émis sur le MTP est passé de 4 639,9 milliards de FCFA en 2014 à 6 608,9 milliards de FCFA en 2019 soit une augmentation de près de 2 000 milliards de FCFA en cinq (5) ans. Le stock de la dette levée sur le MTP a connu une progression exceptionnelle au cours des deux dernières années avec une hausse de plus de 2 000 milliards par an. Cette dynamique s'explique par l'attractivité des titres publics, dans un contexte d'incertitudes sur l'évolution de l'activité économique, renforcée par la politique monétaire accommodante de la Banque Centrale. A la faveur des mesures de soutien à l'économie des Etats membres de l'UMOA, la BCEAO décidait de réduire ses principaux taux d'intérêt de 50 points de base le 24 juin 2020. La Banque Centrale a également mis en place des programmes spéciaux d'émissions de titres publics afin de soutenir la relance économique des Etats de l'Union. Il s'agit des Obligations de Relance (OdR) et des Bons de Soutien et de Résilience (BSR). Ces initiatives ont renforcé la liquidité des titres publics émis sur le MTP et facilité la participation des banques commerciales de l'Union qui demeurent les intermédiaires habilités du MTP, éligibles aux guichets de refinancement de la BCEAO. Avant l'accessibilité directe des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) en 2021, les banques commerciales de l'Union étaient les seuls investisseurs directs du MTP. Elles sont les principales animatrices de ce marché et détiennent l'essentiel des titres qui y sont émis.

- **Composition des créances des banques : la proportion du portefeuille des titres publics a bondi de +11,6 points entre 2015 et 2021.**

Selon les statistiques de la BCEAO, le portefeuille de titres publics détenus par les banques de l'Union pour compte propre a doublé entre 2014 et 2019 passant de 4 241,0 milliards de FCFA en 2014 à 8 828,0 milliards de FCFA six années plus tard. Le portefeuille de titres publics détenus par les banques de l'Union a connu une augmentation remarquable au cours de ces deux dernières années en rapport avec l'attractivité des titres publics renforcée par la politique monétaire accommodante de la Banque Centrale. Ainsi, ce portefeuille est estimé à 11 959,4 milliards de FCFA en 2020 et serraient de 14 873,4 milliards de FCFA en 2021 ; soit une hausse de près de 3 000 milliards de FCFA en un an. Cette dynamique est portée par les performances réalisées par le Marché des Titres Publics.

Tableau 5 : Créances des banques de l'UEMOA (Encours en fin de période, en milliards de FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Créances nettes sur l'administration centrale	5 858,1	6 807,2	7 849,6	8 102,9	11 241,4	13 315,0
Créances sur l'administration centrale	8 538,5	9 703,2	10 130,2	11 048,1	14 793,0	17 899,5
Dont portefeuille de titres publics	7 077,2	7 652,2	8 308,9	8 828,0	11 959,4	14 873,4
Engagements envers l'administration centrale	-2 680,4	-2 895,9	-2 280,5	-2 945,2	-3 551,6	-4 584,5
Créances sur l'économie	18 116,3	19 951,7	21 474,1	23 025,4	24 080,8	26 862,2
Créances sur les autres sociétés financières	1 079,3	1 059,8	856,2	802,3	767,2	822,4
Créances sur les administrations d'états fédérés et locales	0,0	0,0	105,2	98,0	216,1	156,3
Créances sur les sociétés non-financières publiques	1 174,9	1 139,2	1 651,4	1 751,5	1 657,1	1 834,5
Créances sur le secteur privé	15 862,1	17 752,7	18 861,3	20 373,6	21 440,4	24 049,1
Total des créances	23 974,3	26 758,9	29 323,7	31 128,3	35 322,1	40 177,3

Source: BCEAO

Les créances des banques de l'Union sont dominées par les créances sur le secteur privé. Ces créances représentaient 59,9% des créances totales des banques contre 37,0% pour le portefeuille des titres publics. Toutefois, la proportion des titres a connu un bond de +11,6 points entre 2015 et 2021.

Grâce à leur accès aux guichets de refinancement de la Banque Centrale et de leur qualité d'intermédiaire habilité sur le Marché des Titres Publics, les banques contribuent à la dynamique du Marché des Titres Publics de l'UEMOA.

Cette contribution s'est accrue avec l'adoption des mesures de la BCEAO en faveur du soutien des économies de l'Union dans le contexte de la COVID-19. La contribution des banques serait également importante dans la nouvelle phase du programme d'émission des Bons de Soutien et de Résilience (BSR) et des Obligations de Relance (OdR) mise en œuvre par la BCEAO en coordination avec UMOA-Titres.

Afin de consolider les développements récents du Marché des Titres Publics, UMOA-Titres poursuit ses actions de diversification de la base des investisseurs afin d'attirer d'autres types d'investisseurs sur ce marché. Il s'agit notamment des caisses de retraite, des caisses de dépôts et de consignation et des sociétés d'assurance. Contrairement aux établissements bancaires, ces acteurs pourraient soutenir les ambitions d'émission de titres à long terme des Etats de l'Union dans l'optique de rallonger la maturité de leur dette.

ECHOS DU MTP

BÉNIN



Jean-Marie
KOMPAORE

Directeur Général Adjoint de CORIS
BANK INTERNATIONAL BENIN
(CBI-BENIN)

“ CBI-Bénin nourrit l'ambition d'augmenter
considérablement sa participation aux émissions
sur le Marché des Titres Publics ”

Votre rubrique Echos du MTP reçoit pour ce numéro 7 de LA TENDANCE, Jean-Marie KOMPAORE, Directeur Général Adjoint de Coris Bank International Bénin. Jean-Marie KOMPAORE est titulaire d'un Master en Management Financier et Organisationnel obtenu à EUROMED Marseille en France en 2012. Après la Banque Agricole et Commerciale du Burkina (BACB), la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Industrie et le Commerce (BSIC-Burkina), il entre dans le Groupe CORIS où il occupe successivement le poste de Directeur des Finances et de la Comptabilité de CBI SA et Directeur des Finances et du Contrôle de Gestion de CORIS HOLDING. Il fait partie de la première équipe managériale du Groupe en 2008. Il rejoint la Direction Générale de la filiale du Bénin, où il est, depuis novembre 2020, le Directeur Général Adjoint.

Comment les institutions financières contribuent au financement des États sur le MTP ? Exemple de Coris Bank

Les banques jouent un rôle majeur de pourvoyeur de ressources de trésorerie aux États par leur participation assidue au Marché des Titres Publics de l'Union.

Fidèle à sa vision de faire la Banque Autrement, et d'être une banque de référence dans la sous-région, Coris Bank International accompagne le développement des économies dans ses pays d'implantation au niveau de la zone UEMOA et hors de l'Union. Notre institution travaille à être le partenaire privilégié des grandes entreprises, des institutions publiques et parapubliques, des PME/PMI, des particuliers et salariés et du secteur informel. Au titre du financement des besoins des États, CBI Bénin y contribue fortement, notamment à travers la participation aux adjudications de titres émis par les États de l'UEMOA. Cette participation de qualité de la Banque assure le

financement de divers projets économiques structurants des États dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des infrastructures publiques et des industries.

Quelle est la capacité de financement de votre institution bancaire (Coris Bank) sur le MTP ?

Il est assez difficile de parler d'une capacité de financement ! Disons plutôt que Coris Bank International Bénin reste très active sur le Marché des Titres Publics. Elle participe régulièrement aux adjudications de titres émis par les États. Pour preuve, Coris Bank International Bénin totalise un encours d'environ 300 milliards de FCFA de titres publics avec une implication dynamique sur tous les États de l'UEMOA.

Ayant atteint le cap significatif des 05 ans de présence sur le marché, l'Institution a connu un relèvement de son capital à 15,5 milliards de FCFA. Coris Bank International Bénin nourrit l'ambition d'augmenter considérablement son implication sur le Marché des Titres Publics.

Comment appréciez-vous la situation du marché au regard des facilités offertes par la BCEAO ?

Les dispositions mises en place par la BCEAO au début de la crise liée à la COVID19 ont constitué une véritable bouffée d'oxygène pour les banques. L'avis N°05 relatif au report des échéances de crédit des entreprises et agents économiques affectés par la COVID 19, a permis aux institutions financières de maintenir la qualité de leurs portefeuilles et de suivre la reprise progressive des activités de leurs clients. Quant au dispositif réaménagé des accords de classement, il a permis aux banques de mobiliser davantage de ressources et à des conditions préférentielles

aux guichets de la Banque Centrale en vue de maintenir le financement de l'économie et des projets structurants. En outre, les banques ont salué une politique monétaire accommodante de la Banque Centrale se traduisant par une baisse des taux depuis juin 2020. La BCEAO assure la couverture de tous les besoins exprimés par les banques à ses guichets à son taux minimum de 2%. Ce qui a favorisé la liquidité sur le marché inter-bancaire avec un impact sur les rendements des titres publics.

Quelles sont vos impressions sur les nouveaux instruments de financement (Bons social Covid-19, Obligations de Relance et Bons de Soutien et de Résilience)?

Ces nouveaux instruments financiers restent des mécanismes efficaces de lutte contre la crise liée à la COVID-19. Ils ont pu conférer à la place monétaire, une résilience remarquable face à la pandémie systémique de la COVID-19 comparativement aux autres espaces économiques. Ces instruments ont apporté un soutien aux Etats dans la prise en charge de la maladie, l'acquisition des vaccins et des traitements ainsi que la dotation en ressources et matériels nécessaires ; toutes choses ayant permis de contenir la pandémie.

Comment appréciez-vous l'évolution du Marché des Titres Publics ?

Les pays de la sous-région ont plus ou moins bien résisté à cette crise. Le Bénin s'en sort relativement bien avec un taux de croissance positif (+3,8%) en 2020 et projeté à 7,0% en 2021 pendant que certains pays connaissent une régression économique.

Le Marché des Titres Publics a connu plusieurs réformes en vue de sa dynamisation.

On note entre autres, la création de UMOA-Titres (UT), en charge de la gestion et de la promotion des titres publics de la zone UMOA. Notons également l'opérationnalisation des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) avec pour missions la promotion du Marché des Titres Publics, le développement du marché secondaire. Par rapport à l'état actuel du marché, on note une abondante liquidité à la suite des diverses mesures mises en place par le régulateur contre la crise liée à la COVID-19. Il faut également souligner un très fort appétit pour les titres publics par les investisseurs, qui se traduit par une couverture entre 150 et 200% des montants mis en adjudication. Cela n'est pas sans conséquence sur le rendement. Pour l'investisseur que nous sommes, c'est quand même un manque à gagner certain.

Quelles sont vos propositions pour d'amélioration ?

Nous saluons le travail de sensibilisation des acteurs effectué par UMOA-Titres et l'encourageons à poursuivre dans ce sens. Il est capital que de nouveaux mécanismes soient trouvés pour impacter davantage la zone monétaire. Ces nouveaux instruments assureraient une meilleure liquidité du marché secondaire. Ce dernier, pour l'instant, manque cruellement de profondeur. Nous nourrissons également un idéal, celui du maintien des taux directeurs de la BCEAO et des différentes mesures COVID-19 mises en place. Nous profitons de cette plume pour remercier tous les acteurs, notamment la BCEAO, UMOA-Titres et le magazine LA TENDANCE pour l'animation continue de l'écosystème financier sous régional.

Pour finir, quelle place occupe votre institution sur le marché bancaire local ?

Coris Bank International Bénin est une filiale du solide Groupe Coris Bank International dont l'expansion est portée par ses performances exceptionnelles. Pour en revenir à Coris Bank International Bénin, elle affiche malgré la pandémie de la COVID-19 un ensemble satisfaisant d'indicateurs financiers au 31 décembre 2021, notamment : Un Produit Net Bancaire de FCFA 17,186 milliards; un résultat net bénéficiaire de FCFA 6,291 milliards; un

taux de dégradation du portefeuille de 0,9% ; et un coefficient d'exploitation de 45%. Coris Bank International clôture l'exercice 2021 au 4^{ème} rang sur la place bancaire avec un bilan total de 589 milliards de FCFA. Ces réalisations ont été possibles grâce au soutien du Groupe Coris, à la saine combativité commerciale des équipes et aussi à l'écosystème très favorable évoqué tout au long de cet entretien.

Le Bénin marque sa présence sur le MTP au 1er trimestre 2022

Au premier trimestre 2022, le Bénin renoue avec le Marché des Titres Publics de l'UMOA à travers deux opérations d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT) réalisées en février et en mars pour un montant total mobilisé de 188 milliards FCFA.

Après quelques mois d'absence sur le Marché des Titres Publics, le Bénin revient avec deux émissions d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT). Il s'agit notamment de l'émission simultanée du 03 février 2022 dont la première tranche, une OAT de 7 années avec un coupon 5,20%, a rapporté 36 milliards avec un prix moyen pondéré de 10 118 FCFA correspondant à un rendement moyen de 5%. La seconde tranche quant à elle, une OAT de 10 ans avec un coupon de 5,30%, a permis à l'Etat de récolter 41 milliards à un taux d'intérêt moyen de 5,24% pour un prix moyen de 10 043 FCFA.

La deuxième opération du Bénin sur le premier trimestre 2022 est celle du 31 mars avec 44 milliards de FCFA mobilisés sur 40 milliards sollicités sur le MTP. Le prix moyen pondéré pour l'opération est ressorti à 10 205 FCFA avec un rendement moyen associé à 4,26%. Il faut préciser que le service de la dette en titres publics du Bénin sur le marché par adjudication en 2022 s'élève à 163 milliards de FCFA en termes de principal et 42 milliards en termes d'intérêts.

Il est à noter que le Bénin n'a pas seulement eu recours au Marché des Titres Publics de l'UMOA durant la période. Cotonou a aussi effectué des opérations par syndication sur le marché financier régional à travers la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)

Le Bénin réalise la première obligation à maturité de 20 ans sur le marché financier de l'UEMOA

Il s'agit d'une émission simultanée d'emprunt obligataire lancée le 14 février 2022 sur le marché financier régional pour un montant indicatif de 150 milliards de FCFA.

L'opération a été subdivisée en deux tranches dont la première à une maturité de 15 ans pour un montant de 60 milliards de FCFA et la seconde tranche à maturité de 20 ans pour un montant de 90 milliards de FCFA.

L'opération annoncée pour le 04 mars 2022 a été clôturée par anticipation le 22 février 2022, à cause de l'adhésion massive des investisseurs précise un communiqué du ministère des Finances. Le montant mobilisé est de 155,389 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 103,60%.

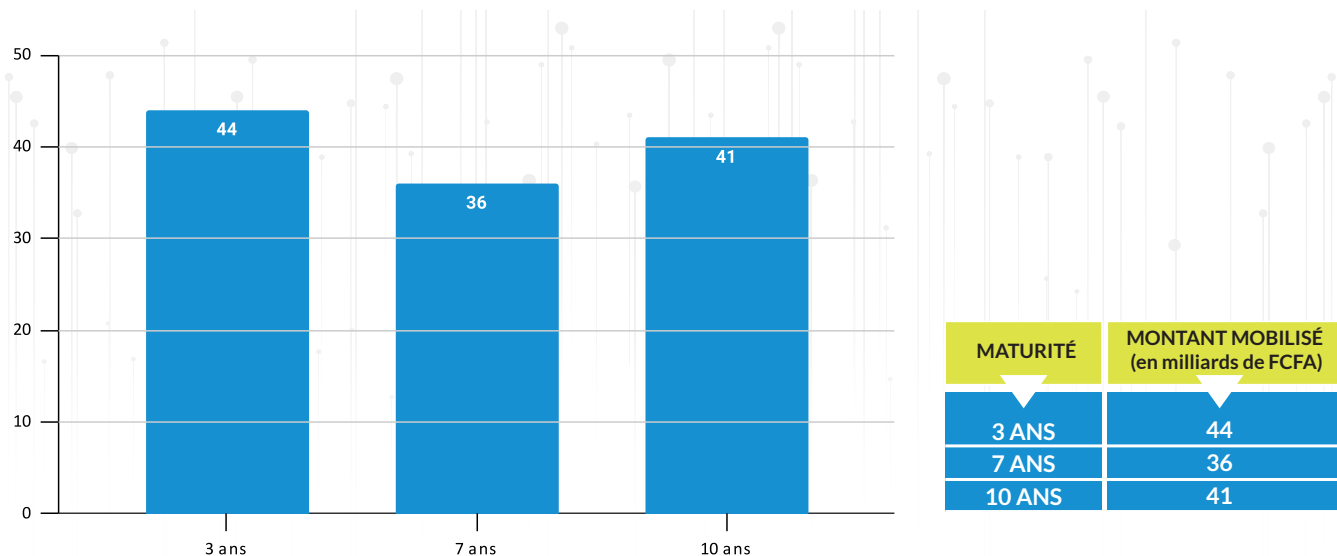
Par cette opération, le Bénin réussit un double exploit sur le marché financier régional, en surclassant la maturité la plus longue actuelle sur le marché via une émission à 20 ans, et en émettant à un taux de rendement inférieur au taux le plus bas actuel du marché pour la maturité de 15 ans poursuit le même communiqué du ministère de l'économie et des finances

Le choix de la République du Bénin d'aller sur des maturités longues sur le marché financier régional participe non seulement à sa stratégie proactive de gestion de la dette, mais aussi à la volonté du gouvernement de contribuer davantage à une nouvelle dynamique financière.

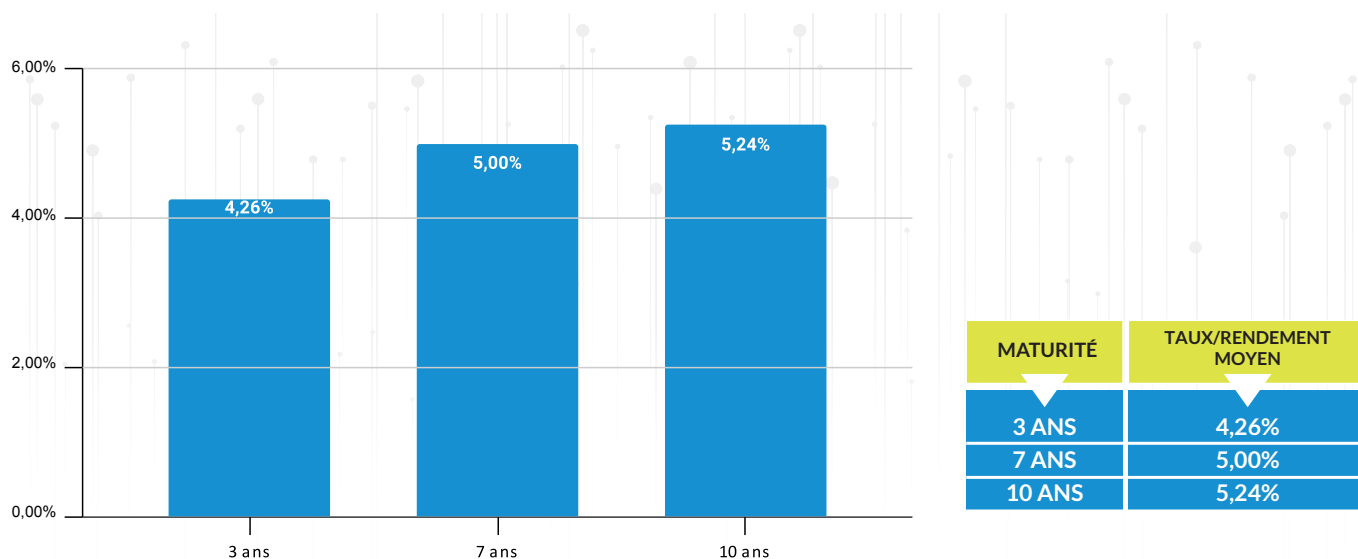
Tableau du volume levé par émetteur au trimestre 1 - 2022

Date d'émission	Maturité	Montant annoncé (milliards FCFA)	Montant soumis (milliards FCFA)	Montant retenu (milliards FCFA)	Taux Marginal	Taux Moyen Pondéré
03/02/2022	7 ans	35	117	36	5,20%	5,00%
03/02/2022	10 ans	35	81	41	5,30%	5,24%
31/03/2022	3 ans	40	96	44	4,43%	4,26%

Réalizations du trimestre 1 - 2022 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



Coût moyen pondéré de la dette par maturité des émissions du trimestre 1 - 2022



ECHOS DU MTP

BURKINA FASO



Alexis LOURGO

**Directeur Général de la Société
Burkinabè d'Intermédiation
Financière (SBIF)**

**“ Taux d'intérêts élevés : la menace de sanctions
est un facteur aggravant. ”**

Il est le responsable de la toute première société d'intermédiation du Burkina Faso, il nous commente les performances du premier trimestre 2022 et revient sur le rôle moteur des banques sur le MTP.

On a constaté une hausse des taux d'intérêts au premier trimestre. Faut-il vraiment s'en inquiéter ?

La tendance haussière des taux constatés au cours du 1er trimestre pourrait se maintenir dans les mois à venir. La situation socio-politique-sécuritaire actuelle avec la menace de sanctions économiques qui plane sur le pays sont des facteurs aggravants. Actuellement, le papier du Burkina est toujours accepté sur le Marché des Titres Publics mais à un coût plus élevé par rapport aux autres pays de la sous-région.

Votre appréciation de la place des banques sur le MTP

Les banques occupent une place de choix sur les émissions de titres de titres publics au niveau de la sous-région en tant qu'intermé-

diaires et aussi investisseurs. Ces dernières années, les émissions de titres publics ont été souscrites en moyenne à plus de 85% par celles-ci. Ce sont les Banques qui disposent de plus de liquidités pour souscrire aux opérations sur les titres publics. Aussi, les facilités de refinancement accordées par la BCEAO pour accompagner la relance économique viennent augmenter leurs liquidités et de ce fait, leur capacité de souscription.

Y-t-il un moyen de diversifier les investisseurs sur ce marché et quel pourrait être le rôle des sociétés d'intermédiation ?

Pour diversifier les investisseurs, le Marché des Titres Publics pourrait être une solution parce qu'il offre la possibilité de toucher un plus grand nombre d'investisseurs. Il a l'avantage d'être accessible au grand public avec la possibilité d'avoir accès à un marché secondaire assez dynamique et permet de lever des montants plus importants.

Les sociétés d'intermédiation pourraient jouer ce rôle d'accompagnement auprès des Etats pour toucher un très grand nombre d'investisseurs.



CÉLESTIN SANTÉRÉ
SANON

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU TRÉSOR ET DE LA
COMPTABILITÉ PUBLIQUE
DU BURKINA FASO

« Rassurer davantage les investisseurs sur la capacité de l'Etat à toujours honorer ses engagements »

Malgré la situation politique du pays marqué par un changement de régime survenu le 24 janvier 2022, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso, a tiré son épingle du jeu en mobilisant les ressources nécessaires pour cette période, même si elles ont coûté un peu plus cher.

Quel est votre commentaire sur la performance du Burkina sur le MTP au 1er trimestre 2022 ?

Au premier trimestre 2022, sur un montant total de 210 milliards de FCFA sollicité, 216,540 milliards ont été mobilisés au titre des bons et obligations du Trésor, traduisant ainsi l'atteinte des objectifs en termes de mobilisation des ressources. Par ailleurs, le montant total des souscriptions a été de 344,256 milliards soit un taux de souscription par rapport au montant mis en adjudication de 163,93%.

Cependant, il convient de signaler que les taux de rendement ont été à la hausse au cours du premier trimestre 2022 notamment au mois de mars 2022. En effet, pour les obligations du Trésor de maturité 3 ans, les taux de rendement varient entre 4,87% et 5,05% et 6,14% pour les 10 ans.

Pour les bons du Trésor de maturité 12 mois, les rendements moyens pondérés sont passés de 3,0100% à 4,0200%.

Une légère hausse des taux de rendement qui pourrait être imputable au contexte politique que traverse le Burkina Faso.

Cette hausse des taux de rendement va-t-elle avoir une incidence sur le montant et le nombre d'émissions de titres publics prévues au 2^{ème} trimestre ?

Il convient de noter que le programme d'émission est ajusté trimestriellement pour tenir compte du plan de trésorerie de l'Etat, mais également des conditions du marché. Il convient de signaler également que les Obligations de Relance et les Bons de Soutien et de Résilience seront en

vigueur à partir du deuxième trimestre 2022. Le nombre et le montant des émissions dépendront donc du plan de trésorerie. Comme à l'accoutumée, une analyse globale de la situation sera faite en vue d'actualiser le programme d'émissions du T2.

Il est important de souligner que le Trésor Public a procédé à plusieurs reprises à des ajustements de son programme d'émissions, en termes de montant et de type d'instrument pour tenir compte du plan de trésorerie de l'Etat.

Comment la DGTCP opérera-t-elle pour l'atteinte de ses objectifs au 2^{ème} trimestre ?

Au cours du premier trimestre 2022, le Trésor public du Burkina a rencontré les investisseurs de la zone UMOA. La première rencontre a été à l'initiative de UMOA-Titres et la deuxième rencontre a été sur notre propre initiative ; toute chose qui va se poursuivre au cours du deuxième trimestre 2022 pour rassurer davantage les investisseurs de la capacité, mais surtout de la volonté, de l'Etat à toujours honorer ses engagements.

Le Burkina Faso sur le MTP au 1^{er} trimestre

Les tensions politiques douchent l'ardeur des investisseurs

Comment s'est comporté la signature du Burkina Faso sur le Marché des Titres Publics en ce premier trimestre 2022 ? Les statistiques des émissions de titres publics réalisées par le pays au cours du premier trimestre révèlent qu'il n'a pas atteint ses objectifs en termes de levées de fonds. L'une des raisons évoquées, les tensions politiques que traversent le pays entraînant un changement de régime.

Au premier trimestre 2022, le Burkina Faso affichait son ambition de lever 250 milliards de FCFA sur le marché financier régional. Ce montant a été revu à la baisse, pour s'établir finalement à 210 milliards de FCFA, recherchés.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette révision des prévisions de montant à lever. Le plus probable est la survenue du changement de régime dans le pays en mi-janvier, qui a entraîné la révision de la note de crédit de Standard & Poor's, le 26 janvier 2022. Lorsque l'on dégrade la note d'un pays, cela peut entraîner

une diminution de sa crédibilité auprès des investisseurs. Une note à la baisse peut influencer les décisions des investisseurs ; ce qui impactera l'accès et le coût des emprunts que le pays viendrait solliciter. Et ses conséquences sont encore plus importantes si ce pays décide de faire recours au marché financier international. Vu que le Burkina Faso ne fait pas encore recours au marché financier international, les conséquences de cette note ont été moins rudes à supporter pour l'économie nationale.

216 milliards de FCFA levés

La première émission du pays, à la suite de la révision de sa note par S&P, a été suivie de près. Elle a eu lieu le 2 février 2022 et le pays était à la recherche de 30 milliards FCFA pour financer son budget. D'une durée de 3 ans, ces Obligations Assimilables du Trésor ont connu l'engouement des investisseurs et cela, malgré la notation d'alerte de l'agence Standard & Poor's. En témoigne le montant global des soumissions enregistré (plus de 58 milliards) et le taux de couverture de 196%. Finalement, le pays a retenu 27,85 milliards FCFA. Le plus

gros montant réuni vient des investisseurs du Burkina Faso avec 10,27 milliards, suivi de ceux du Togo (9 milliards) et de la Côte d'Ivoire (7 milliards). Au total pour ce premier trimestre, le pays aura levé 216 milliards de FCFA au cours de 6 émissions, dont 3 Bons Assimilables du Trésor et 4 Obligations Assimilables du Trésor.

Les investisseurs locaux privilégiés

C'est la particularité pour ce premier trimestre de l'année. De ces statistiques l'on apprend que la DGTCP a privilégié les crédits des investisseurs locaux lors des émissions du premier trimestre de l'année. Au total, les investisseurs résidents au Burkina ont contribué à hauteur de 86,13 milliards de FCFA sur les 216 milliards levés par le pays. Ce qui représente un pourcentage de 39,87%.

94,65 milliards de FCFA à rembourser d'ici début juin

Le 14 avril 2022, le Burkina devrait être en mesure de rembourser 33 milliards de FCFA, au titre de service de la dette. Selon le tableau des tombées, un autre paiement est attendu pour le 9 mai. A cette date, c'est la somme de 29,41 milliards de FCFA que le pays doit payer. Le dernier paiement d'un montant de 32,24 milliards devra être effectué pour le 9 juin 2022.

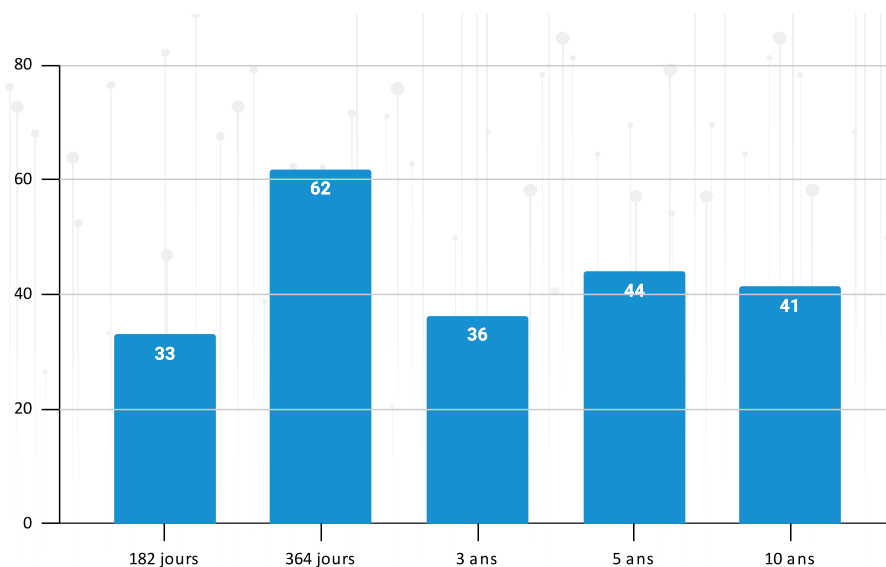
Notons que la dette intérieure du pays s'élève à 3 155,61 milliards de FCFA à fin décembre 2021 contre 2 313,43 milliards de FCFA à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 36,4%. Elle est constituée à 84,2% de titres publics (bons et obligations du Trésor).

En effet, au cours de l'année 2021, 18 émissions d'emprunts obligataires d'un montant global de 933,63 milliards de FCFA et 9 émissions de bons du Trésor d'un montant cumulé de 455,46 milliards de FCFA ont été réalisées.

Tableau du volume levé par émetteur au trimestre 1 - 2022

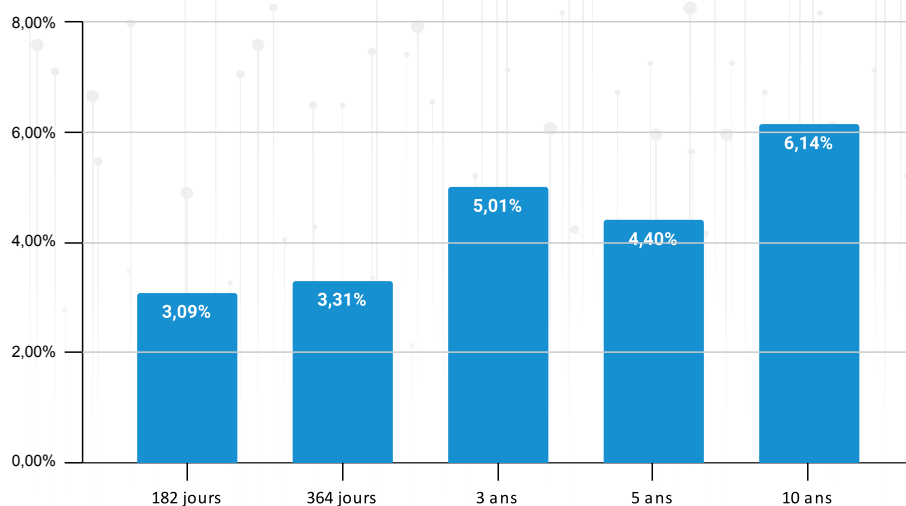
Date d'émission	Maturité	Montant annoncé (milliards FCFA)	Montant soumis (milliards FCFA)	Montant retenu (milliards FCFA)	Taux Marginal	Taux Moyen Pondéré
05/01/2022	364 jours	35	45	37	3,44%	2,92%
19/01/2022	5 ans	40	105	44	4,49%	4,40%
02/02/2022	3 ans	30	59	28	5,55%	5,05%
16/02/2022	182 jours	30	51	33	3,49%	3,09%
02/03/2022	3 ans	35	15	8	5,55%	4,87%
02/03/2022	10 ans	15	41	41	6,69%	6,14%
16/03/2022	364 jours	25	26	25	4,50%	3,86%

Réalisations du trimestre 1 - 2022 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



MATURITÉ	MONTANT MOBILISÉ (en milliards de FCFA)
182 JOURS	33
364 JOURS	62
3 ANS	36
5 ANS	44
10 ANS	41

Coût moyen pondéré de la dette par maturité des émissions du trimestre 1 - 2022



MATURITÉ	TAUX/RENDEMENT MOYEN
182 JOURS	3,09%
364 JOURS	3,31%
3 ANS	5,01%
5 ANS	4,40%
10 ANS	6,14%

ECHOS DU MTP

CÔTE D'IVOIRE



Daouda COULIBALY

Directeur Général Adjoint du Groupe
Attijariwafa Bank

“ Le rapport risque/rendement/liquidité qu’offre le MTP, en fait un actif attractif pour les investisseurs.”

Le Marché des Titres Publics de l'UEMOA gagne en importance. Quel regard le banquier que vous êtes jette-t-il sur ce marché ? Fait-il bon d'y investir ?

Le Marché des Titres Publics a connu, effectivement, une évolution significative au cours des sept dernières années, et ce, tant au niveau quantitatif, avec une forte progression du nombre et du volume des émissions, qu'au niveau qualitatif, avec notamment, le rallongement des maturités et la nette amélioration de la profondeur sur les titres à long terme.

Le Marché des Titres Publics reste le moyen le moins risqué pour investir sur le marché financier. Théoriquement, c'est un actif sans risque vu que les contreparties sont des Etats, c'est aussi l'actif financier le plus liquide. Nous pensons que le rapport risque/rendement/liquidité qu'offre le MTP, en fait un actif attractif pour les investisseurs.

Comment les banques peuvent-elles œuvrer sur ce Marché de sorte qu'elles puissent satisfaire les besoins de financement toujours plus importants des Etats ?

Nous pensons que les banques ont un triple rôle à jouer dans le développement et l'approfondissement du MTP. Le premier rôle est d'accompagner les Etats dans leurs efforts de levées de fonds via le MTP pour combler leur déficit. Cela suppose un ajustement des limites, des expositions et des rendements de façon à pouvoir assurer une liquidité sur le marché primaire. Le deuxième rôle consiste à dynamiser le marché secondaire afin d'améliorer la profondeur du marché et la liquidité des titres. Ce facteur est crucial dans la construction d'un marché et l'appréciation de son attractivité par les autres investisseurs locaux, régionaux et internationaux. Enfin, le troisième rôle est de diversifier l'assiette des investisseurs sur le MTP en capitalisant sur leur positionnement au croisement des flux financiers, les moyens

financiers dont elles disposent ainsi que la force et l'étendue de leur réseau de clients, de partenaires et de correspondants.

Quelle recommandation feriez-vous de façon générale, pour une meilleure attractivité du MTP ?

Nous voyons trois principales pistes d'amélioration de l'attractivité du MTP:

- Une meilleure régularité dans les émissions de la part des Trésors des pays de la zone. A ce titre la Côte d'Ivoire est un bon exemple à suivre.
- Une communication / collaboration constructive entre les Trésors et les principaux SVT afin d'avoir une démarche coordonnée et efficace dans le développement du marché.
- Un renforcement du rôle des banques et le relèvement du niveau des exigences.

Votre groupe a une forte expérience en matière d'activité des SVT dans l'animation du marché secondaire. Pouvez-vous nous la partager ? Qu'est ce qui explique ce choix ?

L'activité de SVT représente pour le Groupe un outil stratégique et essentiel pour réaliser sa vision de contribuer efficacement au développement des économies des pays de présence. Nous considérons que le développement du MTP, par ses deux composantes primaire et secondaire, est fondamental pour assurer une croissance durable et construire des économies résilientes.

En ce qui concerne notre expérience en zone UEMOA, nous avons, certes, traversé beaucoup de chemin depuis le lancement de cette activité en 2016, mais nos ambitions restent très fortes pour les années à venir. La désignation de notre filiale ivoirienne, la SIB, comme meilleure SVT pour ce pays les quatre dernières années nous honore et, surtout, nous donne plus de responsabilités.

09 sorties, 470 milliards de FCFA collectés

Sur les sommes collectées par le Trésor public ivoirien sur le Marché des Titres Publics au premier trimestre 2022, 154 milliards, soit environ 32% l'ont été sur des maturités moyennes et longues. Une tendance en évolution constante.

Pour la Côte d'Ivoire, l'année 2022 commence, sur le Marché des Titres Publics de l'UMOA, le 11 janvier avec une émission simultanée de Bons Assimilables du Trésor respectivement à cent quatre-vingt-deux (182) jours et trois cent soixante-quatre (364) jours pour un montant de 60 milliards. L'opération s'inscrivait dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics de Côte d'Ivoire en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette du pays. Ouverte suivant un système d'enchères à taux multiples, elle a enregistré les résultats suivants : 202 milliards de FCFA de soumissions faites par les investisseurs, soit un taux de couverture des montants mis en adjudication de 336,5% ; 66 milliards de FCFA retenus en fin de compte par l'Etat ivoirien répartis en 26 milliards pour les BAT à 182 jours et 40 milliards pour les BAT à 364 jours, avec des taux d'absorption respectivement de 34,8% et 31%. Les taux moyens pondérés sont intéressants : 2,42% et 2,66%, respectivement.

C'est par une autre double sortie que la Côte d'Ivoire conclura ses interventions du premier mois de l'année. Le 18 janvier, en effet, le Trésor ivoirien a mobilisé les mêmes montants qu'une semaine auparavant : 66 milliards de FCFA

dont 26 milliards à 91 jours et 40 milliards à 182 jours pour des taux moyens pondérés de 2,31% et 2,48% respectivement. L'opération a été également sursouscrite, cette fois à hauteur de 162,98%.

Les premières Obligations Assimilables du Trésor (OAT) de 2022 interviennent, pour la Côte d'Ivoire, en février. Dès le premier jour du mois, à la demande du Trésor ivoirien, UMOA-Titres (UT) a organisé une émission d'Obligations Assimilables du Trésor à cinq (5) ans avec un coupon de 5,20% pour un montant de 35 milliards de FCFA. Bien qu'ayant obtenu des investisseurs près de deux fois et demie (80,7 milliards de FCFA) le montant sollicité, le Trésor ivoirien ne retiendra que 39 milliards, soit un taux d'absorption de 47,7%, avec un rendement moyen pondéré de 4,23%.

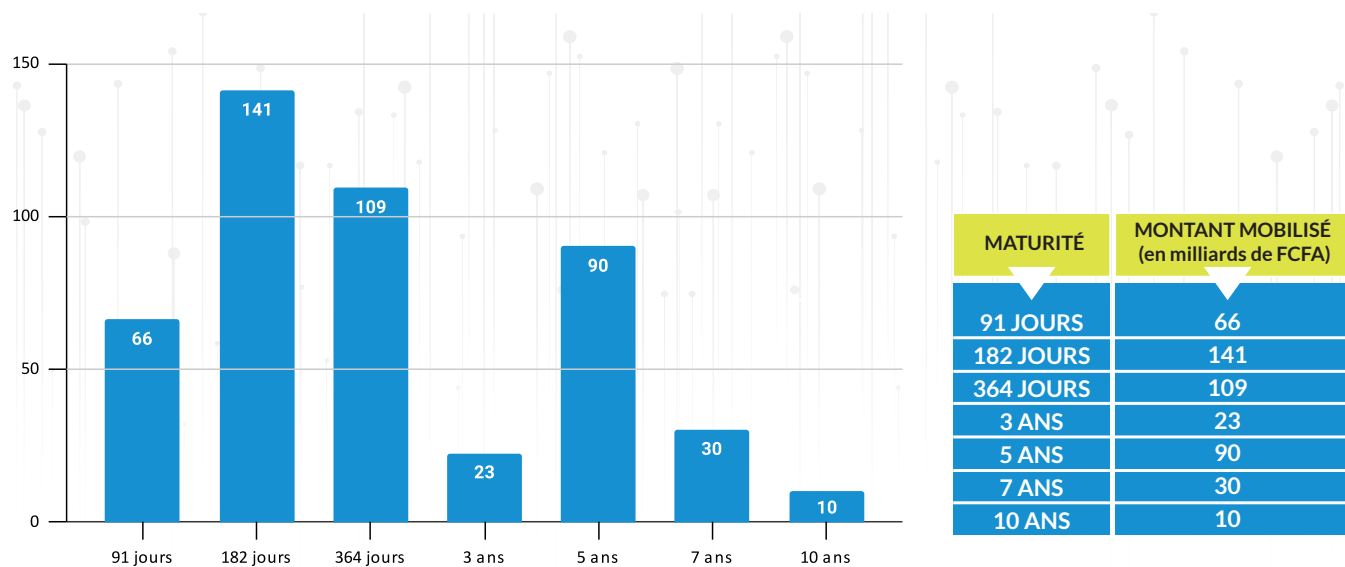
La plus forte maturité du mois (et du trimestre) intervient le 22 février, lors d'une émission simultanée de Bons et Obligations Assimilables du Trésor de trois souches. La Côte d'Ivoire recueillera, ce jour-là, 10 milliards de FCFA (remboursable sur 10 ans à un taux de 5,50%), 30 milliards (maturité 7 ans à un taux de 5,27%) et 24 milliards FCFA (maturité 182 jours).

Au mois de mars, les 1er, 15 et 22, le Trésor ivoirien lèvera un total 70 milliards sur des maturités courtes et 74 milliards sur des maturités allant de 3 à 5 ans avec des taux moyens pondérés entre 4,43% et 4,88%.

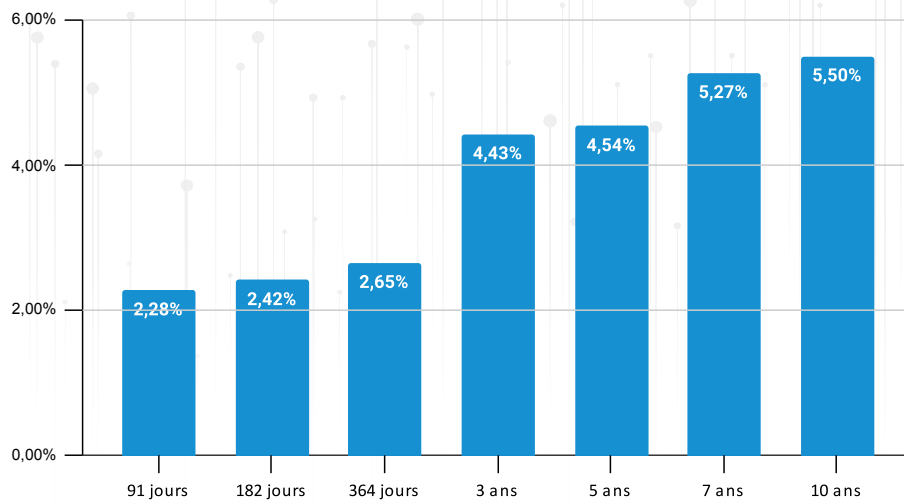
Tableau du volume levé par émetteur au trimestre 1 - 2022

Date d'émission	Maturité	Montant annoncé (milliards FCFA)	Montant soumis (milliards FCFA)	Montant retenu (milliards FCFA)	Taux Marginal	Taux Moyen Pondéré
11/01/2022	182 jours	30	75	26	2,55%	2,42%
11/01/2022	364 jours	30	127	40	2,75%	2,66%
18/01/2022	91 jours	30	38	26	2,34%	2,31%
18/01/2022	182 jours	30	60	40	2,50%	2,48%
01/02/2022	5 ans	35	81	39	4,55%	4,23%
08/02/2022	182 jours	30	50	25	2,47%	2,42%
08/02/2022	364 jours	30	93	35	2,69%	2,64%
15/02/2022	91 jours	30	76	30	2,30%	2,25%
22/02/2022	182 jours	30	60	24	2,40%	2,38%
22/02/2022	7 ans	18	38	30	5,30%	5,27%
22/02/2022	10 ans	18	17	10	5,50%	5,50%
01/03/2022	182 jours	30	35	26	2,38%	2,36%
01/03/2022	364 jours	30	44	34	2,69%	2,67%
15/03/2022	91 jours	30	46	10	2,30%	2,27%
15/03/2022	5 ans	35	104	36	5,20%	4,71%
22/03/2022	3 ans	15	56	23	4,63%	4,43%
22/03/2022	5 ans	20	44	16	5,02%	4,88%

Réalisations du trimestre 1 - 2022 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



Coût moyen pondéré de la dette par maturité des émissions du trimestre 1 - 2022



MATURITÉ	TAUX/RENDEMENT MOYEN
91 JOURS	2,28%
182 JOURS	2,42%
364 JOURS	2,65%
3 ANS	4,43%
5 ANS	4,54%
7 ANS	5,27%
10 ANS	5,50%

ECHOS DU MTP

GUINÉE-BISSAU

“

La Guinée-Bissau mobilise 21 milliards FCFA ”

La Guinée-Bissau mobilise 21 milliards FCFA

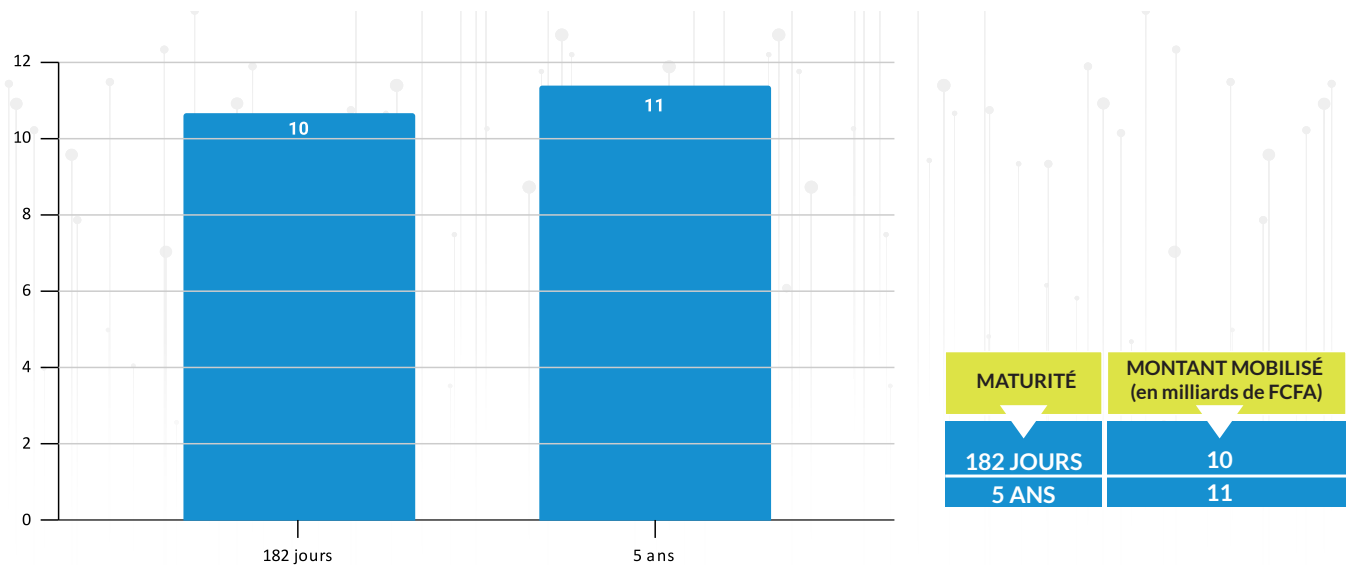
Durant le quatrième trimestre de l'année 2021, la Guinée-Bissau n'avait effectué qu'une seule sortie sur le Marché des Titres Publics. Entre janvier et mars 2022, l'émetteur a été plus présent. Il a procédé à deux émissions, portant sur un montant global mobilisé de 21 milliards de FCFA. La première opération a eu lieu le 26 janvier 2022 et il s'est agi d'un Bon Assimilable du Trésor de maturité 91 jours et d'un montant de 11 milliards de FCFA. Le montant global des soumissions est ressorti à 44 milliards de FCFA. Le taux marginal a été de 4,97% pour un rendement moyen pondéré de 4,65%.

La deuxième et dernière opération du trimestre pour la Guinée-Bissau s'est déroulée le 8 mars 2022. Le Bon de Soutien et de Résilience mis en adjudication, a permis de retenir 10 milliards de FCFA sur les 16 milliards de FCFA soumis par les investisseurs. Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont respectivement ressortis à 3,30% et 2,77%.

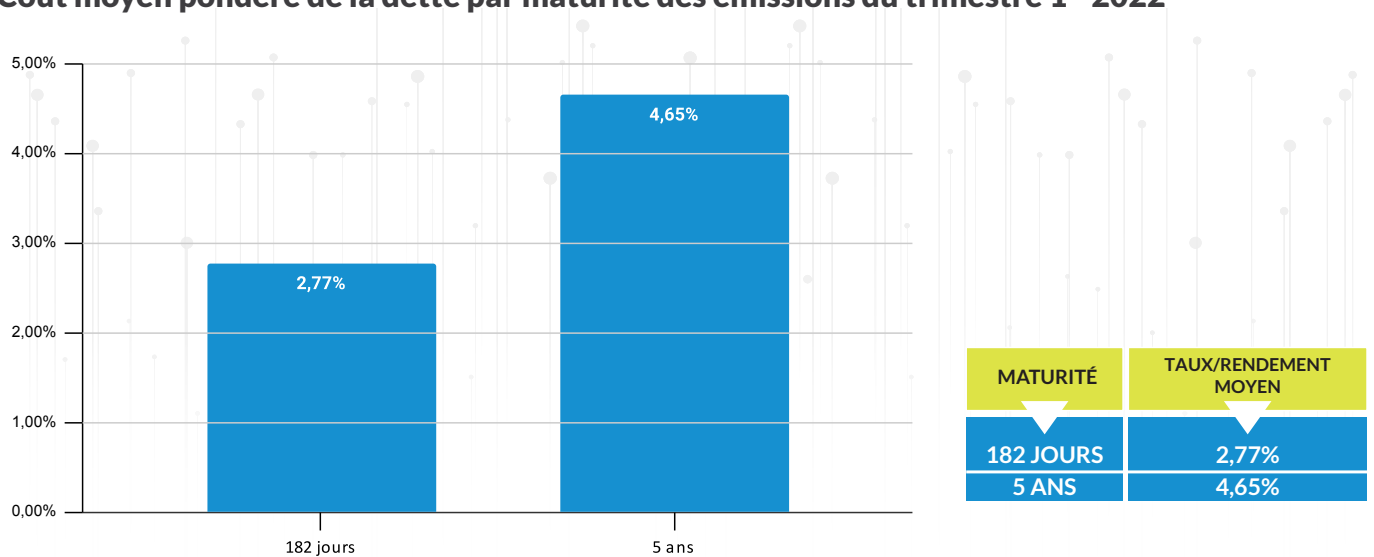
Tableau du volume levé par émetteur au trimestre 1 - 2022

Date d'émission	Maturité	Montant annoncé (milliards FCFA)	Montant soumis (milliards FCFA)	Montant retenu (milliards FCFA)	Taux Marginal	Taux Moyen Pondéré
25/01/2022	5 ans	11	44	11	4,97%	4,65%
08/03/2022	182 jours	10	16	10	3,30%	2,77%

Réalisations du trimestre 1 - 2022 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



Coût moyen pondéré de la dette par maturité des émissions du trimestre 1 - 2022



ECHOS DU MTP

MALI



Les investisseurs maliens portent à près de 31 % la dette du Mali

Les investisseurs du Mali portent à 30,56% la dette malienne sur le Marché des Titres Publics. C'est ce que révèle UMOA-Titres, dans son bulletin des statistiques du MTP, du premier trimestre 2022. L'essentiel de ces investisseurs sont des banques maliennes."

Les investisseurs maliens portent à près de 31 % la dette du Mali

Sur les 11 623 milliards de FCFA que doivent les pays de l'espace UEMOA aux investisseurs, en termes de dette sur le Marché des Titres Publics, le Mali détient 1 409 milliards, au 31 mars 2022, selon UMOA-Titres. Le poids dans la dette du Mali sur le marché s'élève à 12 %.

Bamako a pu mobiliser ces ressources sollicitées à temps en faveur de son développement grâce à l'engagement de plusieurs investissements de la place. Ces derniers, depuis quelques années, n'hésitent pas à investir sur les titres publics émis par adjudication du Mali et de la zone.

Cependant, le dernier bulletin statistique du MTP note une préférence toute particulière des investisseurs maliens, dont la majorité est des banques, envers les titres de leur pays de résidence d'abord.

Au 31 mars 2022, sur les 880 milliards d'investissements effectués par les résidents maliens sur le MPT, 430 milliards concernent uniquement les titres du Mali.

Un apport qui serait revu à la hausse n'eût été la situation actuelle du Mali, constate Ousmane Kassé, Trésorier de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA). En effet, les banques maliennes, depuis janvier 2022, n'ont pas acheté de titres sur le marché financier. Il est tout de même « fort heureux de voir que les résidents du Mali portent à près 31 % la dette du Mali ». A l'inverse du Niger où les investisseurs de la Côte d'Ivoire ont plus investi (307 milliards) au Niger que les résidents (161 milliards) du pays même, durant la même période.

L'enveloppe restante des investissements maliens, souligne le bulletin, a été investie sur :

- Burkina Faso : 243 milliards de FCFA
- Côte d'Ivoire : 220 milliards de FCFA
- Bénin : 177 milliards de FCFA
- Sénégal : 152 milliards de FCFA
- Togo : 103 milliards de FCFA
- Niger : 51 milliards de FCFA
- Guinée-Bissau : 33 milliards de FCFA

Politique d'attraction bénéfique

La défiscalisation des titres publics dans le pays de l'émetteur et la solvabilité de l'Etat sont aujourd'hui parmi les grands facteurs qui expliquent l'engouement croissant des banques maliennes envers les titres du Mali. Une façon « d'encourager un peu les investisseurs locaux

aussi à aller sur les titres émis par adjudication », estime le Trésorier de la BNDA. Il reconnaît qu'« il est aujourd'hui plus simple pour un résident d'acheter des titres du pays dans lequel il réside ».

Evolution fulgurante

Constituant une partie du marché financier régional qui permet aux Etats d'émettre des bons ou obligations du Trésor par voie d'adjudication et permettant aux investisseurs de financer les dépenses budgétaires, en contrepartie d'une rémunération (taux d'intérêt), le Marché des Titres Publics connaît, à ce jour, une évolution fulgurante, selon l'analyse de l'économiste Modibo Mao Makalou. « Lorsque le Marché des Titres Publics a été opérationnalisé en 2001, le besoin de financement annuel moyen de l'ensemble des huit États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui était couvert par les ressources externes, atteignait environ 776 milliards FCFA soit environ 4,7% du Produit intérieur brut (PIB), dit-il. Les encours des emprunts pour les huit États membres de l'UEMOA sur le Marché des Titres Publics se chiffraient à hauteur de 16 997,5 milliards FCFA en décembre 2021 », rapporte l'économiste. Il note qu'en 2021, le Mali possédait l'encours de titres publics le plus élevé en 2021 soit 2 256,2 milliards FCFA après la Côte d'Ivoire (5 734,1 milliards FCFA) et le Burkina Faso (2 598,4 milliards FCFA) ».

L'économiste voit de nombreux avantages à investir sur le Marché des Titres Publics pour les investisseurs. « Il faut noter que les bons

du Trésor bénéficient d'un ratio rendement/risque très attractif et constitue un investissement à court terme adapté à la gestion de trésorerie ». Quant aux obligations du Trésor, M. Makalou pense qu'elles constituent un investissement à moyen et long terme ainsi qu'un placement d'épargne ou de ressources longues de qualité.

La BCEAO pourrait accroître sa crédibilité notamment en déployant sa capacité à adopter une politique monétaire contracyclique tout en assurant le fonctionnement régulier du marché financier et monétaire de l'UEMOA, propose-t-il.

En cette période de ralentissement de l'économie mondiale suite à la crise sanitaire de la Covid-19 et à la guerre en Ukraine, Modibo Mao Makalou estime que la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), doit continuer à allouer la totalité de la liquidité sollicitée par les banques commerciales à un taux directeur peu élevé pour renforcer la confiance au sein du marché interbancaire et aussi accroître le financement de la dette publique causée par l'accroissement du déficit budgétaire et l'accroissement de la dette publique suite aux dépenses budgétaires urgentes auxquelles font face les États.

Pays de résidence des détenteurs de titres publics

65 % des investisseurs résident en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Burkina Faso.

Au 31 mars 2022, les huit Etats de l'espace UEMOA devaient une enveloppe totale de 11 623 milliards de FCFA aux investisseurs, selon UMOA-Titres. 65 % de ces investisseurs

résident en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Burkina Faso.

Bien qu'elle soit le pays le plus d'endetté sur le marché, (avec 2 763 milliards de dette), la Côte d'Ivoire détient le plus grand nombre d'investisseurs. Selon le bulletin des statistiques du

Marché des Titres Publics produit par UMOA-Titres, 29 % des investisseurs de la zone sont en Côte d'Ivoire. Ces résidents portent exactement 3 375 milliards de la dette du marché.

La Côte d'Ivoire est suivie du Sénégal : 2 106 milliards (18 %) et du Burkina Faso : 2 069 milliards (18%).

Les investisseurs du Bénin et du Togo se positionnent respectivement en 4^{ème} et 5^{ème} places

avec 1 594 milliards (14 %) et 1 101 milliards (9 %) de dette. Les résidents du Mali portent 8 %, soit 880 milliards, de la dette du MTP et se placent 6^{ème} position dans le classement.

Le tableau se referme par les investisseurs du Niger et de la Guinée-Bissau. Au 31 mars 2022, ses résidents ont investi 385 (3%) et 115 milliards de FCFA (1%) sur le MTP.

ECHOS DU MTP

NIGER



Hassan BALEIDA

Directeur Général
de Capital Finance

“ Les opportunités offertes par UMOA-Titres doivent s’accompagner d’un renforcement de capacité des institutions bancaires sur la maîtrise des techniques et outils de gestion active de la trésorerie.”

Titulaire d'un master II en Audit comptable de ESGM de Niamey et d'un BSC en Business administration option Banque et Finance de l'Université fédérale de UYO dans l'Etat de Akwa Ibom au Nigeria. Il a été inspecteur pendant plus de 10 ans à l'Agence de Régulation du Secteur de la Micro finance (ARSM) au ministère des Finances. Il capitalise plusieurs années d'expérience dans le développement. Président fondateur de ALAD, une Association de développement œuvrant dans le domaine de l'agriculture et la lutte contre la pauvreté. Et membre du Conseil d'Administration de l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés (APSFDF).

Comment se porte le secteur bancaire au Niger : forces et faiblesses ?

Les années COVID-19 (2020-2021) ont été marquées par un ralentissement des activités économiques et financières. Au niveau planétaire on a assisté à l'effondrement des marchés financiers et la morosité des activités économiques.

Il faut noter d'abord que le paysage bancaire au Niger est composé de quatorze (14) banques et six (6) établissements financiers. Le secteur bancaire est l'objet d'une forte concentration et domine le secteur financier. Les quatre principales banques commerciales contrôlent ensemble environ 90% de tous les actifs du secteur financier.

Je ne peux pas me permettre de faire un commentaire chiffré sur le secteur bancaire. Mais, dans tous les cas, certaines données notamment, les bilans, comptes de résultats et annexes sont publiés annuellement dans les journaux conformément à la loi.

Le cadre juridique et réglementaire commun demeure une force pour le secteur bancaire, la nouvelle technologie et le développement du numérique constituent à la fois des forces mais

aussi des problèmes pour le secteur lorsque des mesures adéquates ne sont pas prises. Autre point important, les moyens de mobilisation des ressources financières disponibles notamment, les appels à l'épargne publique, les bons et obligations du Trésor et les concours de la Banque Centrale.

Comment les institutions bancaires contribuent-elles au financement des Etats sur le Marché des Titres Publics ?

Les banques peuvent contribuer au financement des Etats à travers des emprunts obligataires. En effet, l'emprunt obligataire est une forme de financement à l'attention d'un Etat, d'une banque, d'une entreprise ou d'une organisation gouvernementale. L'emprunteur émet des obligations que des investisseurs achètent.

Un intérêt est versé périodiquement, tandis que le capital sera remboursé à une date prévue. Le recours à l'emprunt obligataire permet de se financer en dehors du circuit bancaire classique. Il est notamment utilisé lorsque les conditions octroyées par les banques sont difficiles à satisfaire.

Un emprunt obligataire peut offrir une rémunération à taux fixe ou à taux variable. Étant donné que le capital ne sera remboursé qu'en fin de prêt, le taux d'intérêt s'applique sur la totalité de l'emprunt.

Quelle est la capacité de financement des banques au Niger ?

En 2021, le système bancaire du Niger comptait 18 établissements de crédit, totalisant environ 200 agences et bureaux. Le système bancaire est très peu performant et reste l'un des moins développés de la zone UMOA (seulement 4,5 % des parts de marché). L'inclusion financière est particulièrement faible avec seulement 6,76 %

de la population adulte de plus de 15 ans disposant d'un compte bancaire, même si cette proportion a doublé depuis 2014, contre 43 % en Afrique subsaharienne (Global Findex Database 2017).

Les crédits aux particuliers sont faibles en raison du coût du crédit relativement élevé. La moyenne pondérée des taux débiteurs a varié entre 9,35 et 10,87 % en 2018 et 2019, soit l'un des taux les plus élevés de la zone UMOA. Les financements à l'économie sont aussi faibles. En effet, le montant des crédits alloués au secteur privé a représenté 738,0 milliards en 2019, soit 10,3 % du PIB.

Selon vous comment un émetteur souverain de la zone UMOA en l'occurrence le Niger, pourrait apprécier les nouveaux instruments de financement sur le MTP (Bons social COVID-19, Obligations de Relance, Bons de Soutien et de Résilience) ?

Il s'agit d'opportunités certaines pour booster le secteur bancaire au regard de la situation que je décrivais tantôt en amont. Le MTP permet de répondre aux attentes des émetteurs en termes de mobilisation de ressources, que ce soit pour les titres publics classiques (Bons Assimilables du Trésor, Obligations Assimilables du Trésor), que les nouveaux instruments financiers que sont les Bons Social COVID-19 ou encore les Obligations de Relance (OdR).

L'une des voies qui s'imposent au gouvernement nigérien est de se lancer dans l'accroissement de l'endettement public, notamment, à travers l'émission de titres publics émis par adjudication.

Nous souhaiterions que des formations de renforcement de capacité soient entreprises en particulier sur l'approche de la gestion optimale des ressources et sur l'endettement des Etats de l'Union.

Les opportunités offertes par UMOA-Titres devraient s'accompagner d'un renforcement de capacité des institutions bancaires sur la maîtrise des techniques et outils de gestion active de la trésorerie.

Avec l'institution du marché financier sous régional, les États de l'UEMOA ont recours à l'endettement de marché pour financer leurs déficits budgétaires. Une meilleure gestion de leurs flux de trésorerie devrait leur permettre de rationaliser leurs stratégies d'émission de titres publics, avec pour objectif la minimisation du coût de l'emprunt, en faisant recours aux instruments de gestion des excédents de trésorerie.

La gestion active de la trésorerie se caractérise d'une part, par l'adoption de méthodes et l'utilisation d'outils permettant d'affiner les prévisions de flux de trésorerie, et d'autre part, par la mise en œuvre de techniques d'ingénierie financière visant à gérer les soldes de trésorerie déficitaires ou excédentaires, de manière optimale.

Il s'agira de s'assurer que les Etats disposent des fonds nécessaires, en temps opportun, pour faire face à leurs obligations, en veillant à diminuer les risques et le coût de la dette.

L'embellie financière auréolée de 193 milliards de FCFA sur le MTP

C'est la bagatelle somme de 193 milliards de FCFA que le trésor public nigérien est parvenu à lever au cours du premier trimestre 2022 auprès des investisseurs du marché financier de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Obtenu au cours de cinq opérations, ce montant s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Niger en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

Pour rappel, le pays devrait enregistrer la plus forte croissance économique du continent africain en 2022 selon le dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales publié par le Fonds Monétaire International (FMI). Comme le Niger, six autres pays africains devraient enregistrer une croissance supérieure à 6% cette année. Il faut souligner que ces dernières années, l'économie nigérienne s'était inscrite sur une courbe ascendante, avant que ces progressions ne soient perturbées par la COVID-19. Ainsi, de 5,9% en 2019, la croissance du Niger est tombée à 3,6% en 2020 au plus fort de la pandémie.

S'agissant à titre illustratif de l'émission d'Obligations Assimilables du Trésor à trois (3) ans avec un coupon de 5,60% datant du 27 janvier 2022, l'adjudication a été ouverte suivant un système d'enchères à prix multiples avec un montant global des soumissions estimé à 102,051 milliards de FCFA. Le montant retenu a été de 33 milliards de FCFA pour un rendement pondéré de 3,67%.

Le 10 février 2022, le Niger a intervenu sur le MTP à travers une émission de Bons Assimilables du Trésor à 364 jours. L'opération s'est soldée par un succès avec un montant retenu

de 33 milliards de FCFA sur 51 milliards soumis. Le rendement moyen pondéré de cette émission est ressorti à 2,60%.

Le 24 février 2022, à la recherche de 35 milliards de FCFA à travers une émission d'Obligations Assimilables du Trésor, le Niger, a levé 38,5 milliards de FCFA sur le Marché des Titres Publics de l'UMOA avec un taux d'absorption de 33,5%. L'opération a été sur-souscrite. Les investisseurs de la sous-région avaient proposé au trésor public du Niger plus de 114 milliards. Les offres venaient de 5 pays de la zone. Il y a eu 34 participants qui ont fait 68 soumissions. Les investisseurs nigériens ont proposé plus de 28 milliards.

Les 10 et 24 mars 2022, le Niger a procédé à deux levées de fonds. La première, une émission de Bons Assimilables du Trésor à quatre-vingt-onze (91) jours pour un montant de 30 milliards a recueilli finalement la somme de 33 milliards de FCFA avec un rendement moyen pondéré de 2,54%.

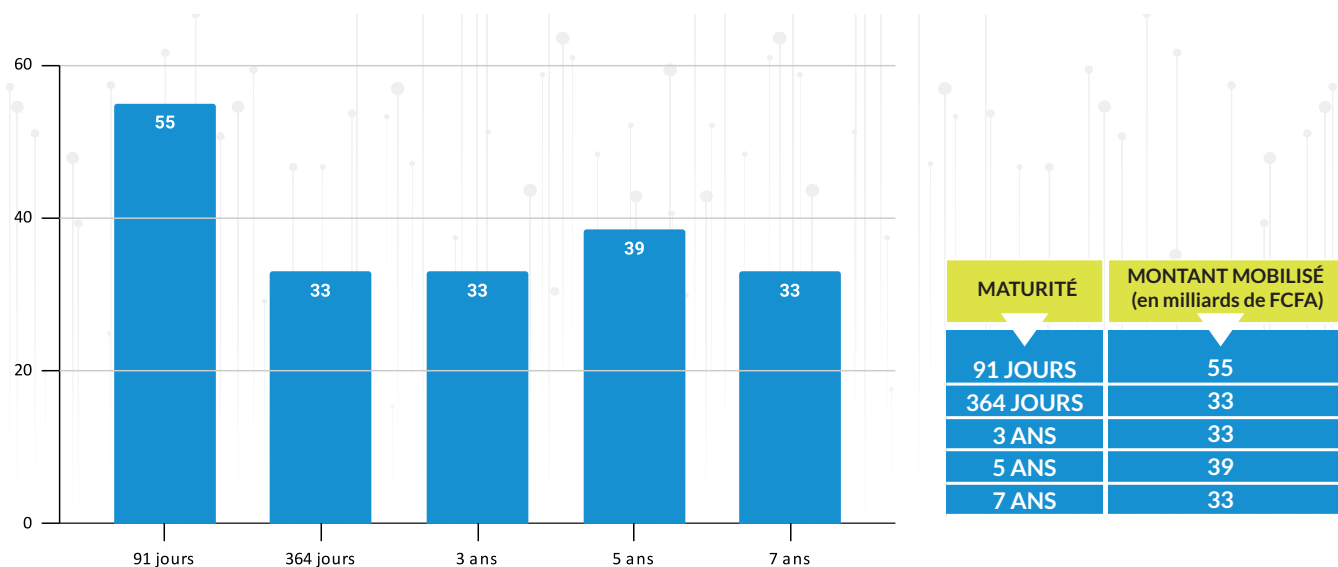
La deuxième, une émission simultanée de Bons et d'Obligations Assimilables du Trésor respectivement à quatre-vingt-onze (91) jours et sept (7) ans pour un montant de 50 milliards de FCFA, a recueilli la somme 22 milliards de FCFA (BAT 91 jours) et 33 milliards de FCFA (OAT 7ans).

Ces deux opérations s'inscrivent également, indiquent Niamey et UMOA-Titres, dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Niger en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

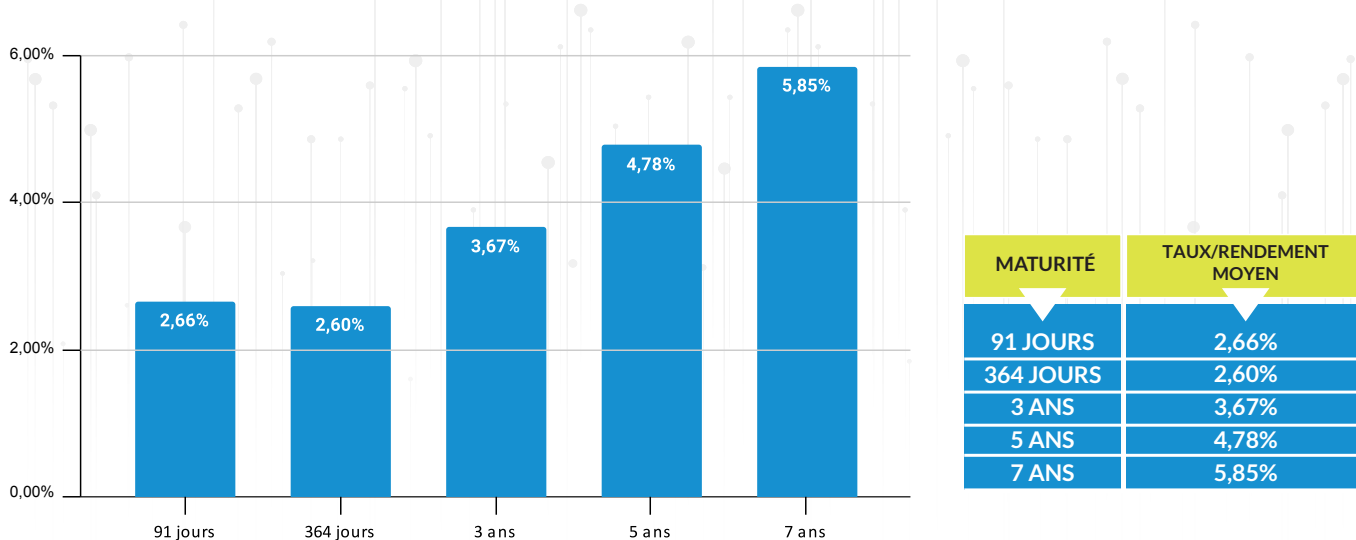
Tableau du volume levé par émetteur au trimestre 1 - 2022

Date d'émission	Maturité	Montant annoncé (milliards FCFA)	Montant soumis (milliards FCFA)	Montant retenu (milliards FCFA)	Taux Marginal	Taux Moyen Pondéré
27/01/2022	3 ans	30	102	33	3,95%	3,67%
10/02/2022	364 jours	30	51	33	2,80%	2,60%
24/02/2022	5 ans	35	115	39	5,30%	4,78%
10/03/2022	91 jours	30	37	33	2,99%	2,54%
24/03/2022	91 jours	25	53	22	2,90%	2,84%
24/03/2022	7 ans	25	77	33	5,96%	5,85%

Réalizations du trimestre 1 - 2022 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



Coût moyen pondéré de la dette par maturité des émissions du trimestre 1 - 2022



ECHOS DU MTP

SÉNÉGAL



Meissa LO

Expert financier en trading
et gestion d'actifs

“ Le Sénégal jouit d'une signature qui rassure les investisseurs .”

L'expert financier en Trading et en Gestion d'actifs, Meissa LO analyse les performances du Sénégal durant le premier trimestre 2022. Le succès et la présence sur le Marché des Titres Publics sont favorisés, selon lui, par la bonne signature du pays, sa solvabilité, la valeur de ses coupons et la stabilité politique et sociale.

Le Sénégal a effectué cinq adjudications au cours du premier trimestre 2022 pour une enveloppe globale de 240 milliards de FCFA. L'expert financier en Trading et en Gestion d'actifs, Meissa LO décortique les performances du Sénégal. A ses yeux, si le Sénégal parvient à lever des fonds, c'est bien parce qu'il jouit d'une signature qui rassure les investisseurs. « L'Etat du Sénégal est récurrent sur le Marché des Titres Publics. Le papier du Sénégal s'acquière rapidement » constate M. LO.

Ainsi, souligne-t-il, cette belle réputation attire les investisseurs qui y voient des garanties solides. « C'est la preuve qu'il s'agit d'un État qui rassure. Un investisseur cherche des rendements stables lui permettant de toucher des coupons et de recouvrer la valeur nominale de départ. La perte de l'Etat du Sénégal sur les coupons n'est pas assez significative comparée à des pays tels que le Mali et le Burkina Faso. Elle se situe entre 20 et 26% de la valeur de départ », explique Meissa LO.

Stabilité politique

Pour l'expert financier, si les investisseurs font confiance au Sénégal, c'est grâce à sa capacité d'honorer ses dettes. « Cela fait dire aux investisseurs que cet État est digne de confiance car il honore ses dettes et dispose de coupons qui ne sont pas trop impactés par l'inflation. Avec sa bonne signature, les investisseurs sont sûrs de toucher leur capital de départ à la fin de la durée de vie de l'obligation », met en exergue

M. LO. A l'en croire, au niveau du Marché des Titres Publics, l'Etat du Sénégal émet aujourd'hui et obtient des résultats à des coûts maîtrisés. Ce qui fait de lui, souligne-t-il, l'un des pays dont le papier est jugé très attractif ; à l'image de la Côte d'Ivoire. Deux pays, selon Meissa LO, qui font valoir de bonnes performances avec des taux de croissance élevés et une inflation assez maîtrisée.

L'autre particularité du Sénégal, à en croire Meissa LO, est sa stabilité politique et sociale. « Nous avons vu des souscriptions qui peuvent aller jusqu'à 300% en termes de couverture parce que la confiance des investisseurs est intacte. La stabilité politique et sociale constitue également un facteur déterminant. Si des pays comme le Burkina Faso et le Mali ont vu leurs coupons des émissions perdre de la valeur c'est à cause de la situation politique. Le Mali a même eu des retards de paiement. Ce qui peut rendre réticents les investisseurs », argumente Meissa LO.

Ainsi, résume-t-il, le Sénégal est aujourd'hui capable d'absorber tous les investissements grâce à sa stabilité mais aussi grâce aux bonnes notations attribuées par Moodys et Standard and Poor's.

« Les dispositifs de soutien et de résilience sont les bienvenus »

De l'avis de l'expert financier, Meissa LO, les Bons de Soutien et de Résilience et les Obligations de Relance constituent une bouffée d'oxygène pour nos Etats. « En ce qui concerne les Bons de Soutien et de Résilience et les Obligations de Relance, ce sont des mécanismes émis pour donner soutien à nos États durant cette crise. Ils sont les bienvenus parce que nos pays ont besoin de marge, de fonds pour faire face aux services de la dette, répondre aux exigences d'ordre structurel qui sont à court

terme et mettre en place des infrastructures », dit Meissa LO. Dans ce contexte marqué par la pandémie de la COVID-19 et de la crise ukrainienne, ils deviennent incontournables. Avec deux crises en l'espace de deux ans, nos États agonisent. Ces instruments financiers peuvent permettre de faire face à ces crises qui n'épargnent aucun pays du monde. Elles constituent des solutions à court terme pour les États », poursuit-t-il. Convaincu que sur le long terme, nos États ne sont pas à l'abri de crises qui peuvent subvenir, il juge pertinent de réfléchir sur des stratégies pérennes. « C'est l'occasion d'échanger entre pays du Sud pour développer

le marché financier régional, favoriser une industrialisation forte qui permettra d'avoir des produits finis qui peuvent être vendus dans cet espace, en plus de développer la culture de la consommation locale », propose Meissa LO. Pour favoriser l'épargne publique au profit des investissements publics et privés, l'expert financier conseille une campagne d'éducation financière pilotée par UMOA-Titres, la BCEAO, la BRVM, les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation auprès des médias et des réseaux afin que les différentes couches comprennent les enjeux pour le développement économique.

240 milliards de FCFA levés en cinq opérations

Du 14 janvier au 11 mars, le Sénégal a réalisé cinq opérations sur le Marché des Titres Publics soit 240 milliards de FCFA mobilisés sur la période.

A l'instar du quatrième trimestre de l'année 2021, le Sénégal a été assez présent sur le Marché des Titres Publics au premier trimestre de 2022. Il a encore bénéficié de la confiance des investisseurs en effectuant cinq opérations sur cette période. Des émissions qui ont porté sur un montant global mobilisé de 240 milliards de FCFA selon les statistiques publiées par UMOA-Titres. La dernière en date a eu lieu, le 11 mars dernier. 55 milliards de FCFA ont été levés sur le Marché des Titres Publics. Pour cette opération d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT), le montant global des soumissions s'est élevé à 95,374 milliards de FCFA. Soit un taux de couverture de 173,41%. Les fonds levés à travers la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor sont destinés à assurer la couverture des besoins de financements du budget de l'Etat. Le taux marginal ressorti pour cette opération a été de 5,65% et le taux moyen pondéré de 5,52%.

Auparavant, le 25 février, le Sénégal levait 55 milliards de FCFA en Obligations Assimilables du Trésor (OAT) sur la maturité 15 ans avec un coupon de 6%. Pour cette opération, 49 investisseurs ont soumis 79,86 milliards de FCFA, soit un taux de couverture de 159,73 %. Cette performance est ressortie avec un taux marginal de 6% et un rendement moyen pondéré de 5,96%.

L'autre émission du mois de février a été organisée le 11 du mois. Il s'est agi d'un Bon Assimilable du Trésor de maturité 91 jours pour un montant de 35 milliards de FCFA. 106,76 milliards de FCFA ont été proposés à cet effet par les investisseurs, soit un taux de couverture de 305,3%. Le taux moyen pondéré est ressorti à 2,28%.

Au cours du mois de janvier 2022, le Sénégal a eu à procéder à deux émissions. L'une d'elles, effectuée le 28 janvier a permis de mobiliser 55 milliards de FCFA sur les 64 milliards proposés par 18 investisseurs. Le taux moyen pondéré enregistré a été de 5,58%.

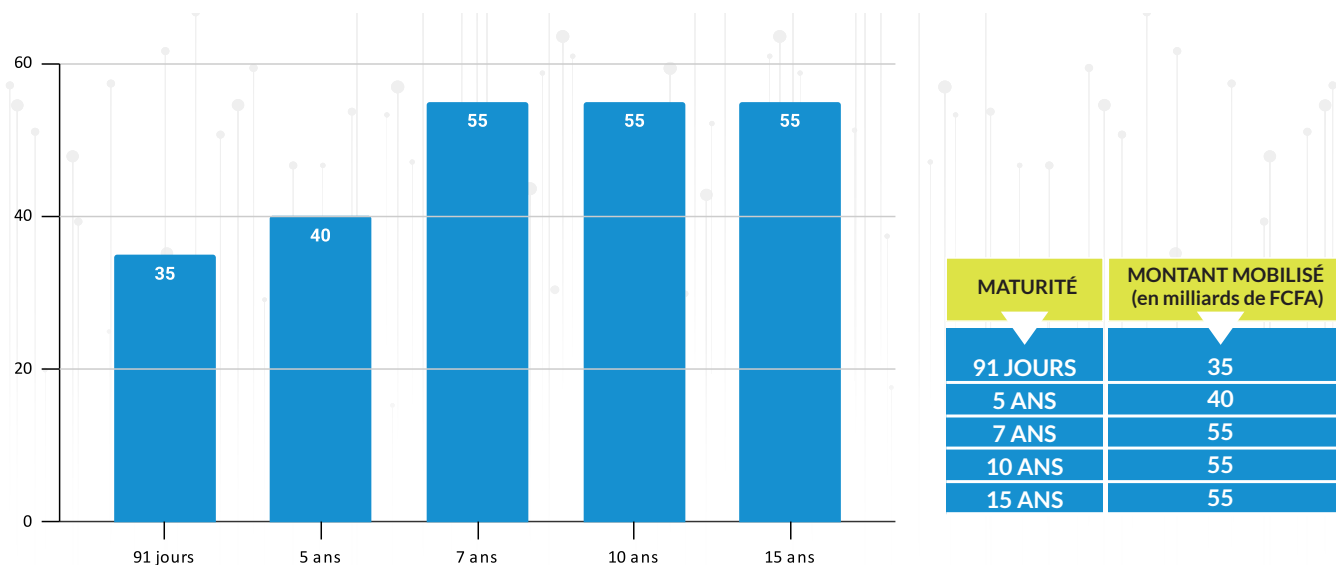
L'opération du 14 janvier, quant à elle, a permis de lever 40 milliards de FCFA sur 180 milliards de soumissions globales. Soit un taux de couverture de 479%. D'une maturité de 5 ans avec un coupon de 5,5%, l'émission a enregistré un taux de rendement moyen pondéré de 4,25%.

Ce qui fait un total de 240 milliards de FCFA sur cinq opérations entre le 14 janvier et le 11 mars.

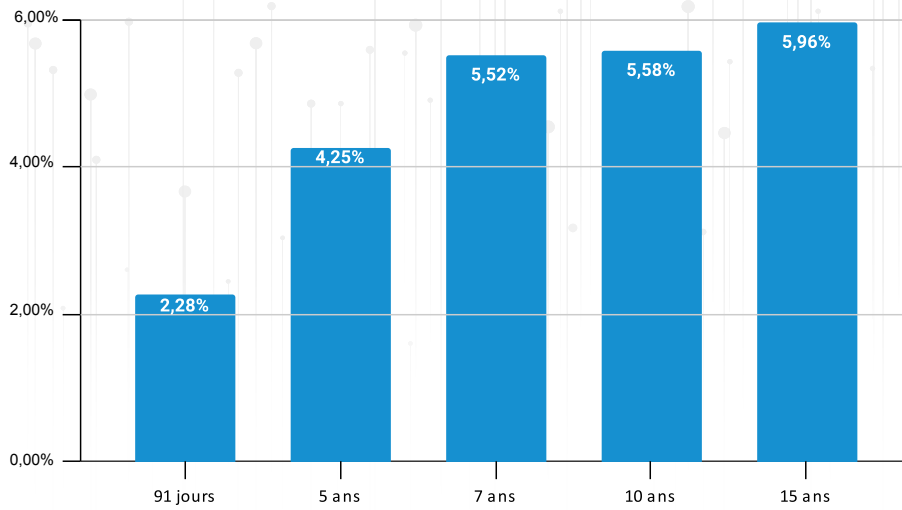
Tableau du volume levé par émetteur au trimestre 1 - 2022

Date d'émission	Maturité	Montant annoncé (milliards FCFA)	Montant soumis (milliards FCFA)	Montant retenu (milliards FCFA)	Taux Marginal	Taux Moyen Pondéré
14/01/2022	5 ans	38	180	40	4,50%	4,25%
28/01/2022	10 ans	50	64	55	5,80%	5,58%
11/02/2022	91 jours	35	107	35	2,33%	2,28%
25/02/2022	15 ans	50	80	55	6,00%	5,96%
11/03/2022	7 ans	55	95	55	5,65%	5,52%

Réalisations du trimestre 1 - 2022 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



Coût moyen pondéré de la dette par maturité des émissions du trimestre 1 - 2022



MATURITÉ	TAUX/RENDEMENT MOYEN
91 JOURS	2,28%
5 ANS	4,25%
7 ANS	5,52%
10 ANS	5,58%
15 ANS	5,96%

ECHOS DU MTP

TOGO



Essi Maheva AHLIJAH
Epse ATSU
DFC GTA ASSURANCES VIE

“ La mobilisation de fonds du Togo est en progression de 190% par rapport au trimestre passé.”

Au premier trimestre 2022, le Trésor togolais demeure sur la même lancée que le trimestre précédent, en proposant des Obligations Assimilables du Trésor (OAT) avec de plus longues maturités allant de 7 à 15 ans.

Les effets de la crise sanitaire et les coûts engendrés pour maîtriser la crise affectent toujours l'économie nationale ; et pour pouvoir financer confortablement l'économie, le Trésor togolais, avec l'accompagnement de UMOA-Titres, a organisé la levée de 159,5 milliards de FCFA sur des maturités allant de 7 à 15 ans.

Le montant recherché était de 155 milliards de FCFA et la soumission faite sur le MTP s'établissait à 392 milliards de FCFA, représentant 253% du montant sollicité par le Trésor. Cette mobilisation de fonds est en progression de 190% par rapport à celle du trimestre passé (valeur retenue de 55 milliards de FCFA). Notons que pour le 1er trimestre 2022, le volume total mobilisé par les trésors de la zone a été de 1 377 milliards de F CFA contre 835 milliards de F CFA pour le trimestre passé soit une progression de 65%. Les plus longues maturités observées sur le marché pour le premier trimestre sont de 10 ans et 15 ans. Elles représentent 13% et 6% du volume total mobilisé sur le marché.

Nous avons le Bénin qui a levé 41 milliards de FCFA pour une maturité de 10 ans pour la

même maturité, le Sénégal et le Togo ont levé respectivement 55 milliards de FCFA et 35 milliards de FCFA. Pour les maturités de 15 ans nous avons le Sénégal et le Togo qui ont mobilisé au total 85 milliards de FCFA.

On remarque que comparativement aux trimestres passés les maturités sur le marché sont plus longues. Historiquement sur le MTP, les maturités les plus longues sont de 7ans ; mais nous pouvons constater que depuis le trimestre passé, les maturités vont jusqu'à 15 ans.

Pourquoi le Trésor opte pour de plus longues maturités ? Sont-elles plus profitables aux investisseurs ?

Il faut souligner que les caractéristiques de ce type de dette demeurent pour les Etats de la zone, surtout pour l'Etat togolais, plus avantageuses au profit de ses investisseurs durant cette période post COVID-19.

Notons que la surliquidité observée sur le MTP depuis 2021 est l'une des causes de ces longues maturités. Outre cela, il est important de souligner qu'avec la crise sanitaire que les Etats traversent depuis 2020, beaucoup de moyens financiers ont été déployés pour un accompagnement des mesures prises par ces derniers pour pouvoir contenir la crise et amoindrir la propagation.

Le Togo mobilise 160 milliards CFA au cours du premier trimestre 2022

Après la temporisation de ses sorties sur le MTP au cours du 4^{ème} trimestre 2021, le Togo renoue peu à peu avec son rythme habituel d'émission de titres publics. Au cours du premier trimestre 2022, la Direction du Trésor et

de la Comptabilité Publique du Togo a effectué 5 sorties et mobilisé en tout 160 milliards de FCFA. Même si ce montant est en-deçà des volumes habituellement mobilisés par le Togo par trimestre, il constitue un peu plus que le

triple des 50 milliards mobilisés au cours du dernier trimestre 2021.

Le Togo a émis au cours des mois de janvier, février et mars 2022, quatre (04) Obligations Assimilables de Trésor (OAT) et un seul Bon Assimilable du Trésor (BAT).

De manière chronologique, le Togo a effectué sa première sortie de l'année 2022, sur le Marché des Titres Publics (MTP), le 07 janvier 2022. Cette opération, qui portait sur l'émission d'un BAT de 182 jours, visait à mobiliser 25 milliards de FCFA. Elle a enregistré plus de 77 milliards de souscriptions, pour un taux de couverture de 308,75 %. Le Trésor public togolais a décidé de ne retenir que 27, 5 milliards de FCFA. Le rendement moyen pondéré de cette opération était de 2,79%.

La seconde sortie du Togo au cours du T1 2022 est une OAT sur 7 ans avec un coupon de 5,8%. Effectuée le 21 janvier 2022, l'opération proposait 35 milliards de FCFA comme objectif de mobilisation. Mais cette deuxième sortie de l'année a permis au Togo d'encaisser 37 milliards de FCFA. Le taux de couverture de cette OAT était de 240,02%, l'opération ayant enregistré 84 milliards de FCFA comme soumissions. Le rendement moyen pondéré est ressorti à 4,96 %.

La troisième émission d'OAT est celle du 04 février 2022. Il s'est agi d'une OAT à 10 ans avec un coupon de 5,9%. Elle a permis de mobiliser 65 milliards de FCFA. Comme les précédentes, cette émission a rencontré un succès avec un

taux de couverture de 199,53 %. Le montant global des soumissions était de 69, 83 milliards de FCFA et le rendement moyen pondéré de 5,78%.

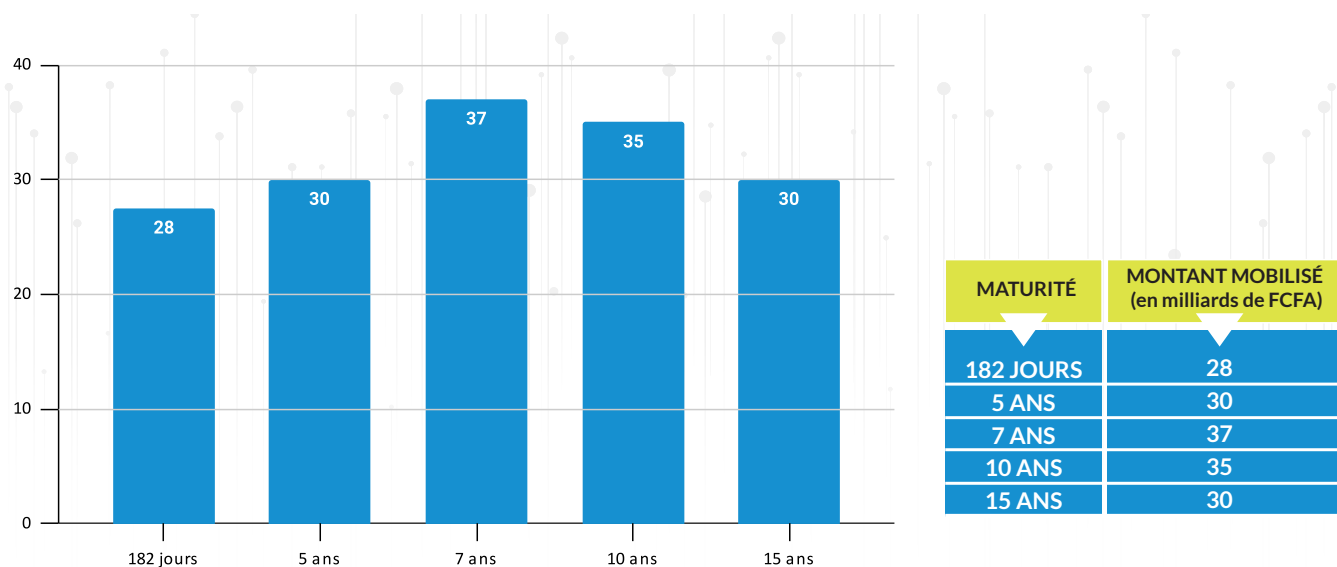
La quatrième opération du Togo sur le MTP a aussi été des OAT à 15 ans avec un coupon de 6%, émises le 04 mars 2022. Les investisseurs ont proposé en tout 57, 21 milliards de FCFA, mais la Direction du Trésor du Togo n'a retenu que les 30 milliards sollicités. Le rendement moyen pondéré de ces OAT a été de 6,05 % et le taux de couverture du montant mis en adjudication de 190,71 %.

La cinquième et dernière sortie du trimestre qui clôt en même temps la série des OAT du Togo pour le compte du premier trimestre 2022, a permis à la Direction du Trésor et de la Comptabilité Publique du Togo d'aller chercher 30 milliards de FCFA auprès des investisseurs sous régionaux. Effectuée le 18 mars 2022, cette 5^{ème} sortie est sans doute celle qui a le plus suscité l'intérêt des investisseurs. 63 souscriptions ont été enregistrées. Les souscripteurs ont proposé en tout 104, 076 milliards de FCFA, ce qui fait un taux de couverture de 346,92%. Mais le Togo n'a retenu que 30 milliards de FCFA de ces souscriptions, qui représentent son objectif de départ.

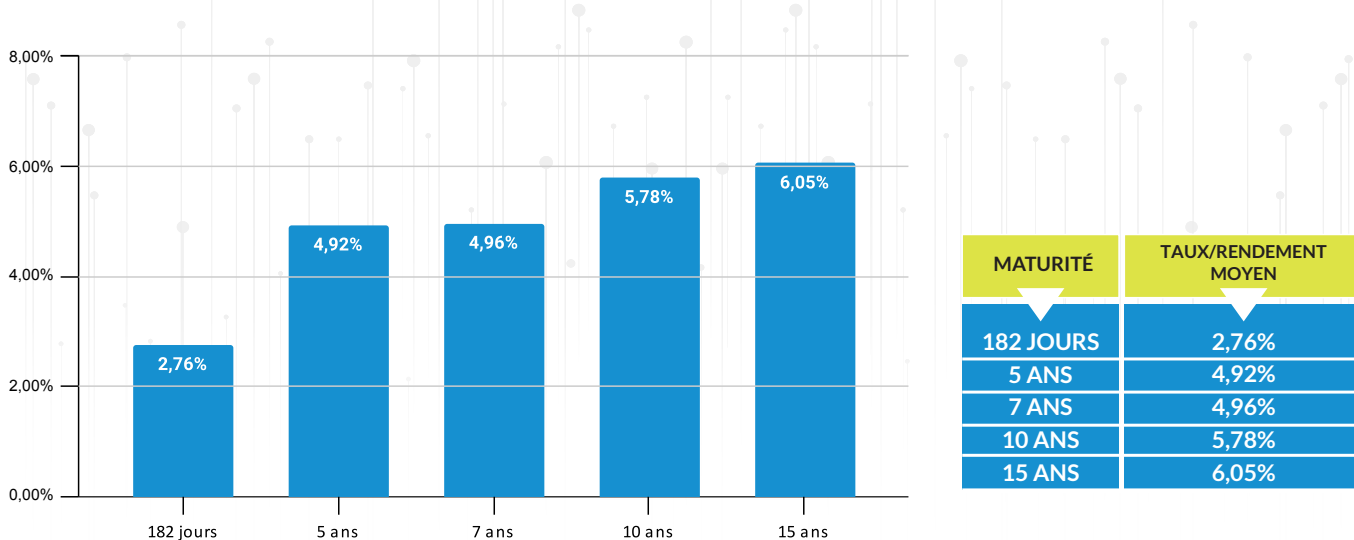
Tableau du volume levé par émetteur au trimestre 1 - 2022

Date d'émission	Maturité	Montant annoncé (milliards FCFA)	Montant soumis (milliards FCFA)	Montant retenu (milliards FCFA)	Taux Marginal	Taux Moyen Pondéré
07/01/2022	182 jours	25	77	28	3,00%	2,76%
21/01/2022	7 ans	35	84	37	5,10%	4,96%
04/02/2022	10 ans	35	70	35	5,90%	5,78%
04/03/2022	15 ans	30	57	30	6,26%	6,05%
18/03/2022	5 ans	30	104	30	5,20%	4,92%

Réalizations du trimestre 1 - 2022 des émissions par adjudication (milliards de FCFA)



Coût moyen pondéré de la dette par maturité des émissions du trimestre 1 - 2022





PERSPECTIVES DU MTP

Plus de 1 000 milliards à mobiliser au titre du 2^{ème} trimestre 2022

Le calendrier des émissions de titres publics émis par adjudication au titre du 2^{ème} trimestre 2022 met en lumière que les Etats de l'UMOA entendent mobiliser 1 082,70 milliards de FCFA pour les mois d'avril et mai 2022. Ce calendrier intègre les émissions prévues par le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Au total, le volume prévisionnel des émissions pour les mois d'avril et mai 2022 est reparti selon les instruments comme suit :

- 205 milliards de bons du Trésor ;
- 192,5 milliards de Bons de Soutien et de Résilience ;
- 685,2 milliards d'Obligations de Relance.

AVIS D'EXPERT



Entretien avec Mohamed DIA

Spécialiste de la banque

“ Les banques occupent une place importante sur le MTP, car elles peuvent investir leur excédent et les dépôts des clients.”

Mohamed DIA est banquier de formation, spécialiste du management du risque et de l'immobilier. Responsable du portfolio immobilier à JP Morgan Chase Bank durant la crise financière de 2008, il gère à présent un cabinet de consultance chargé d'aider les petites et moyennes banques aux Etats-Unis, mais aussi les start-ups au Sénégal. Dans cette rubrique « Avis d'expert », il analyse la place des banques au niveau du financement des Etats à travers le Marché des Titres Publics.

Quelle est la place des banques sur le Marché des Titres Publics ?

Les banques occupent une place importante sur le Marché des Titres Publics, car elles peuvent investir leur excédent et les dépôts des clients. Elles détiennent la majorité des titres publics émis par les Etats membres de la zone. Il est important que les banques continuent de le faire, car c'est la manière

indirecte de financer l'économie, vu que le financement des économies nationales par la Banque Centrale est interdit.

En outre, il est très important que les banques sensibilisent davantage leurs clients sur l'importance d'investir sur des instruments qui stimulent l'économie. Cependant, il faudrait une étude approfondie pour s'assurer que les titres publics ne représentent pas un handicap sur le crédit offert au secteur privé ; en terme économique, s'assurer que les titres publics ne créent pas un effet d'éviction.

Comment les établissements bancaires contribuent au financement des Etats sur le MTP ?

Etant donné que notre marché financier régional n'a pas encore atteint son niveau maximal en termes de développement, il est impossible que les Etats puissent financer leur politique

de développement sans les banques. Il est à noter que sur le MTP, les banques représentent la majorité des investisseurs. Dans ce cas, nous pouvons dire sans risque de nous tromper que les banques représentent la fondation d'une économie nationale solide. Ces institutions doivent travailler à gagner la confiance des ménages pour mieux mobiliser leurs épargnes. Cette masse monétaire serait ainsi prêtée aux Etats dans le but de financer les investissements qui créeront des emplois. Cette stimulation de l'économie se conjugue avec une forte croissance, mais peut aussi avoir un effet inflationniste si cela se fait trop rapidement.

En résumé, il est important dans notre marché régional que les banques commerciales continuent à accompagner les Etats sur le MTP. Les Etats investiront ces ressources dans des projets créateurs d'emplois comme les projets d'infrastructures qui à leur tour, rendront nos pays compétitifs dans la mise en œuvre de la ZLECAF.

Quelle est la capacité de financement des banques ?

Les capacités de financement sont différentes d'un pays à un autre, d'une zone à une autre. Par exemple, dans les grandes économies capitalistes, comme aux Etats-Unis, même les petites entreprises se financent sur le marché des obligations, mais dans une zone comme la nôtre, le financement se fait à travers les banques. Pour illustrer le danger de ce finan-

cement, il faut prendre l'exemple de la crise sanitaire ; la banque centrale réduit le taux directeur et autorise la hausse des réserves des banques pour stimuler l'économie. Cela s'avère être une bonne stratégie si les entreprises veulent continuer à s'endetter, mais dans le cas contraire, cette stratégie peut être perdante. Les institutions financières ont une capacité de financement assez robuste, mais le seul danger est la lenteur dans ce mode de financement et la lourdeur administrative. Il serait judicieux que nos Etats commencent à travailler davantage avec les banques pour moderniser les lignes de crédit de la Banque Centrale dans le but de financer les PME et essayer de rallier cela à un financement de marché.

Comment appréciez-vous les nouveaux instruments de financement proposés par la Banque Centrale sur le MTP ?

Les nouveaux instruments de financement proposés par la BCEAO ont beaucoup aidé les Etats dans le but de faire face à cette crise inattendue. Ils ont été les raisons principales ayant permis d'éviter la récession pour certains pays et la dépression pour d'autres, car si ce n'était pas avec ces modes de financement conjugués au financement rapide des institutions de Bretton Woods, la situation économique aurait pu être catastrophique.

TRIBUNE DU MARCHE

Roland YAGO

Chairman of the Board

Chief Executive Officer

Africa Global Ratings (AGR)



L'importance de la notation financière des Etats de l'Union en monnaie locale

L'agence de notation financière et non financière, Africa Global Ratings a obtenu son agrément auprès de l'autorité du marché financier de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA) en date du 25 novembre 2021. Avec cette décision du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), l'Union compte désormais trois agences de notation. Les deux premières étant Bloomfield Investment Corporation et WARA.

C'est en août dernier que les responsables de la nouvelle agence ont déposé leur demande d'agrément auprès du régulateur. Cette autorisation d'exercer couvre les types de notation suivante : notation fondamentale, notation de financements structurés, et la notation hors crédits »

La notation financière est devenue un instrument essentiel pour résoudre la question de l'asymétrie d'information sur le marché de la dette ; elle donne une meilleure visibilité sur la solvabilité des Etats émetteurs et permet aux investisseurs de prendre les meilleures décisions. Il s'agira aussi de mettre en lumière les enjeux liés à la notation financière ; mettre un focus sur les agences de notation opérant dans l'UEMOA. Expliquer pourquoi c'est important pour les Etats de se faire noter en monnaie locale ; quel rôle pour UMOA-Titres dans le processus de notation financière ?

La notation financière est devenue un instrument essentiel de l'architecture financière de l'Afrique. Les notations sont des opinions des agences de notation sur la probabilité relative de défaut, c'est-à-dire que les dettes (capital et intérêts) ne sont pas payées dans leur intégralité à l'échéance. Ainsi, une agence de notation juge qu'une entité, ou une obligation, notée « AA » présente un risque de défaut plus faible qu'une entité, ou une obligation, classée « BBB », qui est considérée à son tour comme présentant un risque modéré qu'une entité, ou une obligation, notée « BB ».

Les méthodologies utilisées varient selon le type d'obligations ou d'entités notées. Toutefois, les notes sont comparables entre les types d'entités et de classes d'actifs. Ainsi, un souverain noté « BB » est jugé comme ayant un risque de défaut plus élevé qu'une banque, un dérivé ou une société notée « BB+ », à titre d'exemple.

C'est à partir de 2003 que les pays africains ont reçu les premières notations dans le cadre de l'initiative de notation du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). En septembre 2003, le Ghana est devenu le premier pays à bénéficier de l'initiative et s'est vu attribuer une note de crédit souverain à long terme en devises « B+ ». En novembre 2003, le

Cameroun a reçu une notation de crédit souverain « B » à long terme et « B » à court terme et, en décembre 2003, le Bénin s'est vu attribuer une notation de crédit souverain « B+ » à long terme et « B » à long terme.

D'autres pays d'Afrique subsaharienne, dont le Burkina Faso « B », en mars 2004, le Kenya « B+ » en septembre 2006, Madagascar, le Mali et le Mozambique « B » en Juillet 2003, ont reçu leurs premières notations.

Comparaison

La comparaison des notations est une partie importante de leur attrait pour les acteurs des marchés financier régional. Pour les investisseurs, ils sont un outil, parmi d'autres, à utiliser pour les choix de portefeuilles des obligations et autres titres à revenus fixes. Les notes expriment des avis indépendants sur la solvabilité, en utilisant une terminologie commune, qui peut aider les investisseurs à prendre des décisions de placement mieux informées.

Les notes jouent aussi un rôle utile pour les entités notées. Comme l'a observé le Fonds Monétaire International (FMI), elles permettent aux emprunteurs d'accéder aux marchés mondiaux et nationaux et d'attirer les fonds d'investissement, ajoutant ainsi de la liquidité sur les marchés qui, autrement, ne seraient pas liquides. Les notes aident donc les entreprises et les gouvernements à lever des fonds directement sur les marchés de capitaux régionaux par l'émission de dette, au lieu de chercher à emprunter auprès d'une banque ou d'un bailleur de fonds, par exemple.

Depuis une dizaine d'années, il est devenu habituel pour les agences de notation d'ajouter à la note attribuée à la dette en devises des emprunteurs souverains une autre pour celle en monnaie nationale. La seconde notation est souvent plus élevée, ces emprunteurs

apparaissant plus capables et désireux d'assurer le service d'une dette libellée dans leur propre monnaie. Cependant, l'écart n'est ni systématique ni uniforme.

Ces différences sont sans doute appelées à avoir des implications de plus en plus importantes pour l'évolution des marchés financiers mondiaux. De nombreux gouvernements entendent, en effet, développer un marché obligataire dans leur propre monnaie et réduire ainsi la dépendance envers les entrées de capitaux étrangers. Les politiques de notation, qui dissocient dette en devises et en monnaie nationale ou régionale, vont sans doute les conforter dans cette intention, car elles influent sur l'opinion des investisseurs et sur la formation des prix du marché. Ces écarts peuvent également jouer un rôle dans une sphère réglementaire qui accorde une place croissante aux notations.

Cette étude commence par un historique de ces deux formes de notation. Celle qui concerne les obligations en monnaie nationale ou régionale est généralement plus récente, du fait de la relative jeunesse des marchés sur lesquels s'échangent ces titres. Sont examinées ensuite la fréquence et l'importance de cette majoration des notations en monnaie locale. L'analyse fait apparaître des différences, non seulement entre emprunteurs mais, ce qui est surprenant, entre les agences elles-mêmes ; il semble donc qu'elles soient davantage en désaccord sur l'évaluation du risque des obligations en monnaie nationale ou régionale.

Essor des notations en monnaie nationale ou régionale et en devises

La notation de la dette souveraine est une activité en plein essor. En 1985, seuls 17 pays s'étaient vu décerner, par des agences

spécialisées, une note pour leurs emprunts sur les marchés internationaux. La plupart d'entre eux avaient reçu un triple A ; les émetteurs à l'assise financière moins solide préféraient alors se financer auprès des banques ou par placement privé. Cependant, depuis quelques années, les signatures de moindre qualité font de plus en plus appel aux marchés obligataires.

Initialement, la plupart de ces notations s'appliquaient à la dette contractée en devises, les emprunteurs souverains ne semblant guère ressentir le besoin de faire évaluer les émissions dans leur propre monnaie. Aujourd'hui, le pourcentage des signatures également notées pour leur dette en monnaie nationale ou régionale a cependant augmenté, ce qui tient probablement aux efforts accomplis pour favoriser l'investissement dans ce type d'emprunts. Du fait, de l'essor rapide de ce second segment, les emprunteurs souverains sont maintenant pratiquement aussi nombreux à être notés sur leur dette en monnaie nationale ou régionale qu'en devises.

L'augmentation de la demande de notations en monnaie nationale ou régionale présente un parallélisme frappant avec l'évolution antérieure de celles sur la dette en devises : là aussi sont peu à peu apparues des signatures de moindre qualité. Si, dans un premier temps, cette demande provenait principalement d'emprunteurs classés triple A, on a observé ensuite une progression régulière des émetteurs de second rang. Depuis 2001, la note médiane est BB et se situe donc en deçà de la bonne qualité

Dans la plupart des cas, les principes réglementaires qui régissent les notations des agences ne font guère de distinction entre les créances en devises et en monnaie nationale ou régionale. Les exceptions jouent en faveur des notations et/ou des créances liées à la monnaie

de l'emprunteur. Ainsi, en application de l'approche standardisée du Nouvel accord de Bâle sur les fonds propres, pour les expositions en devises envers des banques multilatérales de développement dont les risques de convertibilité et de cession sont considérés comme effectivement atténués par les autorités de contrôle nationales ou régionales, il est possible de procéder à la pondération du risque à partir de la notation de la dette en monnaie nationale ou régionale au lieu de celle sur les créances en devises.

Les agences attribuent fréquemment une notation plus élevée aux obligations souveraines en monnaie nationale ou régionale qu'à celles en devises

Cette différence se justifie habituellement par l'aptitude des États à taxer les avoirs en monnaie nationale ou régionale et à décider de leur affectation, ce qui semble souvent moins le cas pour ceux en devises. En outre, alors que l'emprunteur souverain doit se procurer des devises pour rembourser les dettes ainsi contractées, il peut recourir à la création monétaire pour honorer les engagements dans sa propre monnaie.

Dans cette logique, si des contraintes limitent la capacité à battre monnaie, un écart de notation est moins justifié. Les États qui utilisent la monnaie d'un pays étranger, comme le Panama ou le Salvador, en sont la meilleure illustration. Plus généralement, les coûts politiques significatifs qui accompagnent souvent une inflation élevée devraient jouer contre l'argument de la planche à billets pour l'attribution de fortes notations à la dette en monnaie nationale ou régionale.

Une autre exception est plausible : lorsque les émissions en devises sont modestes par rapport à l'encours total d'une dette souveraine. D'ailleurs, l'un des principes sous-jacents de

cette analyse veut que le risque souverain dépende toujours de deux facteurs : la volonté ainsi que la capacité de payer. S'il s'agit d'un montant relativement faible, on peut penser que l'émetteur consentira un effort supplémentaire pour éviter un défaut sur ses obligations en devises. En fait, c'est probablement parce que l'encours des émissions internationales des économies émergentes au début des années 80 n'était guère élevé que, malgré de nombreux programmes de restructuration de prêts bancaires, les défauts à cet égard ont été assez limités.

Un autre facteur, purement technique, influence l'amplitude de l'écart : dans la typologie des agences, il n'existe pas de note supérieure au triple A (AAA ou Aaaa.). Il est donc impossible de constater l'éventuelle amélioration dont pourrait bénéficier un crédit en devises déjà noté A+ s'il était libellé en monnaie nationale ou régionale. De même, la marge de progression est seulement d'un cran pour les pays notés AA+, et ainsi de suite. L'écart devrait donc s'amplifier et être plus fréquent à mesure que l'on descend dans la grille des notes, ce qui est d'ailleurs généralement le cas. Par ailleurs, c'est dans la catégorie intermédiaire (BBB) que l'amplitude est maximale. Les obligations en monnaie nationale ou régionale s'inscrivent au moins deux crans plus haut que celles en devises. En revanche, l'avantage relatif des titres en monnaie nationale ou régionale est nettement inférieur pour les pays situés en dessous du seuil délimitant la bonne qualité. Cette courbe en cloche se retrouve également dans la répartition des notations des autres agences. La raison de ce phénomène n'apparaît pas d'emblée. Si les différences s'expliquaient d'une quelconque manière par la demande des émetteurs pour une notation de qualité pour leurs obligations nationales ou régionale, on pourrait s'attendre à des écarts plus importants au niveau BB (devises), mais il n'en est rien. Les pays moins bien notés encourrent des

risques, tels que fortes tensions sociales et politiques, qui les empêcheraient de continuer à assurer le service de leur dette en monnaie nationale ou régionale en cas de défaut sur celle en devises.

Dans le meilleur des mondes, il serait possible de voir si les statistiques de défauts confirment la réputation de plus grande sûreté que l'on prête souvent à la dette en monnaie nationale ou régionale notée. Cependant, les cas recensés sont peu nombreux et les notations d'emprunteurs souverains ne se sont généralisées qu'à la fin des années 80. Dans le cas du de la Zambie, du Mozambique, et du Sri Lanka, le défaut a porté sur la dette en devises.

Il existe des divergences étonnamment marquées entre agences de notation au sujet de la fréquence et de l'amplitude des écarts en faveur des obligations en monnaie nationale ou régionale. La raison invoquée est chaque fois identique : un encours de dette en devises relativement faible par rapport aux réserves de change.

Le désaccord sur la notation de la dette en monnaie nationale ou régionale peut valoir également pour la hiérarchisation des risques. Puisque les agences soutiennent que les notations devraient être interprétées comme des mesures du risque relatif de défaut, le coefficient de corrélation de rang permet sans doute de mieux déterminer leur degré de consensus.

En zone UMOA, UMOA-Titres coordonne et pilote le processus de notation financière en monnaie régional des Etats membres de l'UMOA. L'Institution entend asseoir l'importance du Marché des Titres Publics dans le financement des Etats de la zone mais également contribuer au développement de ce marché face aux enjeux liés à la transparence et à l'information disponible sur les émetteurs.

Encore relativement récentes, les notations en monnaie nationale ou régionale vont gagner en importance avec le développement des marchés obligataires régionaux. De fait, bien des décideurs estiment que ces marchés peuvent constituer une protection contre la volatilité des placements en devises et qu'il faut donc en favoriser l'expansion. Un certain nombre d'initiatives régionales entendent capitaliser sur ce consensus. Sachant que les emprunteurs souverains peuvent généralement taxer leurs agents économiques afin d'honorer leurs obligations en monnaie nationale ou régionale, plus fondamentalement encore, recourir à la création monétaire, les agences de notation sont souvent assez favorables aux titres en monnaie nationale ou régionale. Cette préférence peut encourager le développement des marchés obligataires locaux, à la fois en incitant les intervenants à mieux accepter les emprunts en monnaie nationale ou régionale et en abaissant les exigences de fonds propres réglementaires dans la mesure où elles sont conditionnées par la notation. Les écarts entre notations en devises et en monnaie nationale ou régionale sont loin d'être uniformes entre les agences, avec souvent des différences étonnantes : l'une d'elles confère généralement moins d'importance au libellé des émissions et attribue même parfois une note supérieure à celles en devises. Compte tenu de l'évolution des marchés mondiaux des capitaux et de la rareté relative des défauts d'emprunteurs souverains à ce jour, cette diversité est, dans une certaine mesure, naturelle et même bienvenue. Cependant, elle peut aussi traduire une incertitude accrue au sujet de la distinction à faire entre titres en monnaie locale et en devises. De plus amples recherches utilisant les données de marché pourraient permettre de mieux appréhender le prix que les investisseurs attribuent à cette incertitude en termes de taux d'intérêt.

L'ACTUALITÉ DE UMOA-TITRES

LES RENCONTRES DU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS DE LA ZONE UMOA : UN ÉVÈNEMENT INCONTOURNABLE POUR L'ESSOR DU MARCHÉ FINANCIER RÉGIONAL

UMOA-Titres
Bâtir un Marché Intégré des Titres Publics

REMTP LES RENCONTRES DU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS
4^{ème} édition

Thématique : La gestion de portefeuille en zone UMOA : levier de performance des investissements sur le MTP.

25-27 janvier 2022
« En ligne via zoom »

Inscription : www.remtp.com #remtp2022

Partenaires institutionnels **SOAGA** **fsdafrica** **UK aid** | Partenaire souverain **République du TOGO**

Les Rencontres du Marché des Titres Publics (REMTP) sont l'évènement professionnel majeur axé sur les enjeux et les défis du marché régional de la dette souveraine, à destination des professionnels de la finance, investisseurs et acteurs du marché, dans l'optique d'asseoir le leadership du Marché des Titres Publics mais également favoriser les échanges et dialogue de haut niveau autour de la dette souveraine.

La 4^{ème} édition des REMTP organisée sous un format exclusivement virtuel au regard de l'évolution de la situation sanitaire, s'est tenu du 25 au 27 janvier 2022 via la plateforme zoom et a porté sur la thématique centrale de "La gestion de portefeuille en zone UEMOA : levier de performance des investissements sur le MTP".

La rencontre a été répartie en plusieurs sessions :

- Une session d'ouverture dirigée par M. Adrien DIOUF, Directeur de UMOA-Titres
- Une session de guest speaking animée par FSD Africa
- 4 panels sur des thèmes d'intérêts liées à la gestion de portefeuille
- 4 focus pays traitant des perspectives économiques des Etats, de leurs potentialités mais aussi des défis actuels auxquels ils font face.

I – Panels

Les REMTP 2022 ont été l'occasion d'échanger avec des experts du domaine de la finance autour de 4 panels sur les thématiques d'intérêt suivantes :

Panel 1 – Stratégies de BUY AND HOLD : quelles sont les alternatives possibles ?

Ce panel a eu pour objectif d'échanger sur les alternatives possibles à la stratégie "buy and hold" afin de permettre aux acteurs du marché de dynamiser leur portefeuille et d'appréhender autrement la rentabilité sur le marché.

Panel 2 – La gestion de portefeuille au service de la distribution : enjeux et perspectives en zone UEMOA

Dans ce panel, il a été question de communiquer sur **les modes de distributions solides et diversifiés** au niveau de l'industrie de la gestion, afin de mieux atteindre la clientèle. Il s'est agi d'explorer avec les experts du domaine, comment faire pénétrer leurs produits sur le marché en levant ou en contournant entre autres la fragmentation de la distribution, les contraintes de distribution transfrontalière, les obstacles réglementaires, etc.

Panel 3 – Gestion obligataire en environnement de taux bas: enjeux et stratégies pour les investisseurs institutionnels

Ici, les échanges ont porté sur des **solutions d'actifs obligataires** gérées de manière active et la capacité à saisir les **opportunités du monde obligataire** là où elles se trouvent, en évitant les écueils d'une **gestion obligataire traditionnelle ou passive**.

Panel 4 – Courbe des taux et liquidité du Marché des Titres Publics dans la Zone UEMOA : Utopie ou Réalité ?

L'objectif de ce panel a été celui de discuter des pratiques des acteurs dans le cadre de l'évaluation des actifs financiers ainsi que des réalités de la construction d'une courbe de taux (UEMOA) ou des courbes de taux (selon les États), pour camper le marché autour d'une cible commune et faire converger sans écarts significatifs.

II – Focus pays

Des sessions de discussions dédiées aux émetteurs de la zone UEMOA ont été également organisées lors des Rencontres du Marché des Titres Publics avec des tables rondes entre investisseurs et émetteurs du MTP.

Les **focus pays** représentent des **instants riches** en partage d'informations pertinentes sur les **potentialités et défis des Etats de l'Union** avec des **modérateurs de qualité**.

Au programme, 4 focus pays axés sur :

- Focus Pays 1 : Bénin – Côte d'Ivoire

Les enjeux de la diversification des sources de financement des Etats

- Focus Pays 2 : Guinée-Bissau – Togo

Maîtrise de l'endettement public : Impact sur l'exécution des finances publiques et la croissance

- Focus Pays 3 : Burkina Faso

Contribution du Marché des Titres Publics au financement des économies : Bilan et perspectives.

- Focus Pays 4 : Niger – Sénégal

Accroître la contribution des hydrocarbures à la croissance économique : Défi et perspectives

Revivez les REMTP 2022 ainsi que les éditions précédentes en vous rendant sur le site web dédié à l'évènement : www.remtp.com .

LANCEMENT DE LA NOTATION FINANCIÈRE DES ETATS MEMBRES DE L'UMOA EN MONNAIE LOCALE

The banner features a blue background with a financial chart and a hand holding a pen. The text reads: 'Webinar de lancement de La Notation financière des Etats membres de l'UMOA en monnaie locale'. Below the title are the flags of Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, and Togo. At the bottom, it says '24 janvier 2022' and 'En ligne via zoom'. The website 'www.umootitres.org' and the 'UMOA-Titres' logo are also present.

Appelé aussi rating, la notation financière est une technique permettant de mesurer la solvabilité et la volonté d'un emprunteur à faire face à ses obligations financières à court et/ou long termes. Elle constitue un outil d'aide à la décision pour permettre aux investisseurs de disposer d'informations sur lesquelles ils peuvent baser leur décision d'investissement.

En vue de promouvoir la qualité de l'information disponible sur le marché, surtout en ce qui concerne les émetteurs souverains de titres de dette, UMOA-Titres (UT) a entrepris d'accompagner les Etats membres de l'UMOA dans un processus de notation financière sur une échelle régionale. A cet égard, il a été retenu de solliciter les deux agences de notation agréées par le régulateur du marché régional pour la réalisation de ladite mission : BLOOMFIELD et WARA.

Cet objectif de doter les Etats membres de l'UMOA d'une note à l'échelle régionale, est lié à la volonté de mettre l'accent sur les spécificités de chaque émetteur au sein de la région et notamment sur les avantages procurés par l'union monétaire.

A ce titre, UMOA-Titres a organisé le 24 janvier dernier, un webinar de lancement officiel de « La notation financière des États membres de l'UMOA en monnaie locale » via Zoom.

Ce webinar a été l'occasion pour les acteurs du Marché des Titres Publics de l'UEMOA d'assister à une présentation :

- du projet de notation financière régionale conduit par UT;
- de l'intérêt du programme par un Etat émetteur;
- des notes des États par Bloomfield et WARA.

UMOA-TITRES, SPONSOR BRONZE DE LA 10^{ÈME} ÉDITION DES BONDS, LOANS & SUKUK AFRICA 2022



Dans le cadre de sa stratégie de promotion et d'élargissement de la base des investisseurs du Marché des Titres Publics, UMOA-Titres a décidé une fois de plus, de participer aux Bonds, Loans & Sukuk Africa 2022 qui se sont tenus les 8 et 9 mars à Cape Town, en Afrique du Sud. Pour rappel, il s'agit du seul événement sur le continent africain réunissant des souverains africains, entreprises, émetteurs, financiers, et prestataires de services pour discuter des perspectives de croissance, des stratégies de financement et des plus grands défis auxquels sont confrontés les marchés africains de capitaux. Les Bonds, Loans & Sukuk Africa de cette édition 2022 ont été le premier rassemblement sectoriel des marchés financiers africains depuis le début de la COVID-19.

Cette activité menée par UMOA-Titres avait pour objectif principal de consolider l'exposition internationale du Marché des Titres Publics et de la zone UEMOA. Outre le renforcement de sa crédibilité auprès de ses partenaires et des acteurs du marché financier, cet événement a permis à UMOA-Titres d'asseoir son positionnement et de susciter l'intérêt des investisseurs internationaux sur la zone UEMOA.

En effet, sur ce dernier point, des discussions intéressantes ont été menées sur le stand de UMOA-Titres lors des Bonds, Loans & Sukuk Africa avec des structures telles que Sanlam Capital Markets, ABSA, Black Stars Investments (BSI), Rand Merchant Bank, Credit Europe Bank et Frontclear.

A l'instar des années précédentes, UMOA-Titres au travers de cette édition, a rempli quatre (04) objectifs phares qu'elle s'était fixée, à savoir :

- promouvoir le Marché des Titres Publics à travers ses opportunités d'investissements;
- asseoir la crédibilité du Marché des Titres Publics et de ses émetteurs;
- et enfin élargir et diversifier la base des investisseurs du Marché des Titres Publics en nouant des contacts avec des investisseurs internationaux.

Pour avoir de la documentation en anglais sur le Marché des Titres Publics de la zone UEMOA, [cliquez ici](#).

Cette année encore, les Bonds, Loans & Sukuk Africa 2022 ont permis à UMOA-Titres de nouer des contacts d'intérêt, répondre aux interrogations des investisseurs internationaux sur l'accessibilité du Marché des Titres Publics de la zone UEMOA et enfin accroître la visibilité de l'Institution à l'international.

LE LEADERSHIP FEMININ AU SERVICE DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Dans le cadre de ses actions de communication institutionnelle, de promotion de son image de marque et d'accroissement de sa notoriété, UMOA-Titres (UT) mène depuis des années des actions spéciales tout au long du mois de mars pour célébrer le Leadership Féminin.

Cette année, la Journée Internationale des Femmes s'est inscrite sous le thème de « L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable », en reconnaissance de la contribution des femmes et des filles du monde entier en faveur de la construction d'un avenir plus durable pour toutes les personnes.

Ainsi, comme il est de coutume, UMOA-Titres a déployé une série d'actions de communication ciblant des figures féminines aux parcours professionnels inspirants et qui ont pour domaine ou centre d'intérêt la finance de marché entre autres. Deux webinars ont été organisés pour donner la parole à des Femmes Leaders aux parcours inspirants qui ont débattu de thématiques d'actualité en rapport avec l'autonomisation des Femmes.

Webinar 1 : Women and Finance : Femme et indépendance financière

Leadership Féminin au service de l'autonomisation des Femmes

INTERVENANTES

		
Mme Marlama NDIAYE Éducatrice Financière Certifiée, Conférencière & Formatrice MODÉRATRICE	Mme Maryse LOKOSSOU Directeur de Cabinet du Président de la BOARD SPEAKER	Mme Pierrette KOUAKOU Directrice Générale de Fin'Elle Groupe COFINA SPEAKER

Thématique :
Women and Finance :
Femme et indépendance financière

Le 24 Mars 2022 à 10H
zoom 

umoatitres.org



Les discussions ont porté sur :

- L'importance de l'éducation et de l'inclusion financière dans le processus d'indépendance financière
- Dans quelle mesure l'indépendance financière contribue-t-elle à l'autonomie et à l'égalité des femmes ?
- L'indépendance financière des femmes ne profite pas seulement à celles-ci

Webinar 2: Women and Finance : Oser investir sur les marchés financiers !

Leadership Féminin au service de l'autonomisation des Femmes

INTERVENANTES

Mme Astou DIOP SENE
Membre du Women's Investment Club,
Directeur Général de Finance
Gestion et intermédiation
MODÉRATRICE

Mme Hassatou DIOP N'SELE
Vice-présidence par intérim pour
les finances et directrice des
services financiers de la BAD
SPEAKER

Mme Ndiaye THIAW
Managing Partner,
Brightmore Capital
SPEAKER

Thématique :
Women and Finance :
Oser investir sur les
marchés financiers !

Le 31 Mars 2022 à 10H

zoom

umoatitres.org



Les discussions ont porté sur :

- Les femmes : essentielles pour la communauté financière
- Femme actuelle et culture d'épargne
- Le Marché des Titres Publics : une opportunité d'investissement rentable, sécurisée et accessible pour les femmes

Pour revivre les temps forts de ces sessions, [cliquez ici](#)

LA TENDANCE

Magazine d'informations de **UMOA-Titres**



info@umoaatitres.org



www.latendance.umoaatitres.org

Suivez-nous sur

